

# PRINCIPE INSTITUTIONNEL

# 4

## QUALITÉ D'ANALYSE

### TABLE DES MATIÈRES

Standards minimums

L'analyse politique : au cœur d'un RDH

Le cadre conceptuel : ce qu'est et ce que n'est pas le développement humain

Comment un cadre du développement humain enrichit-il l'analyse thématique et sectorielle ?

Méthodes qualitatives et quantitatives d'analyse

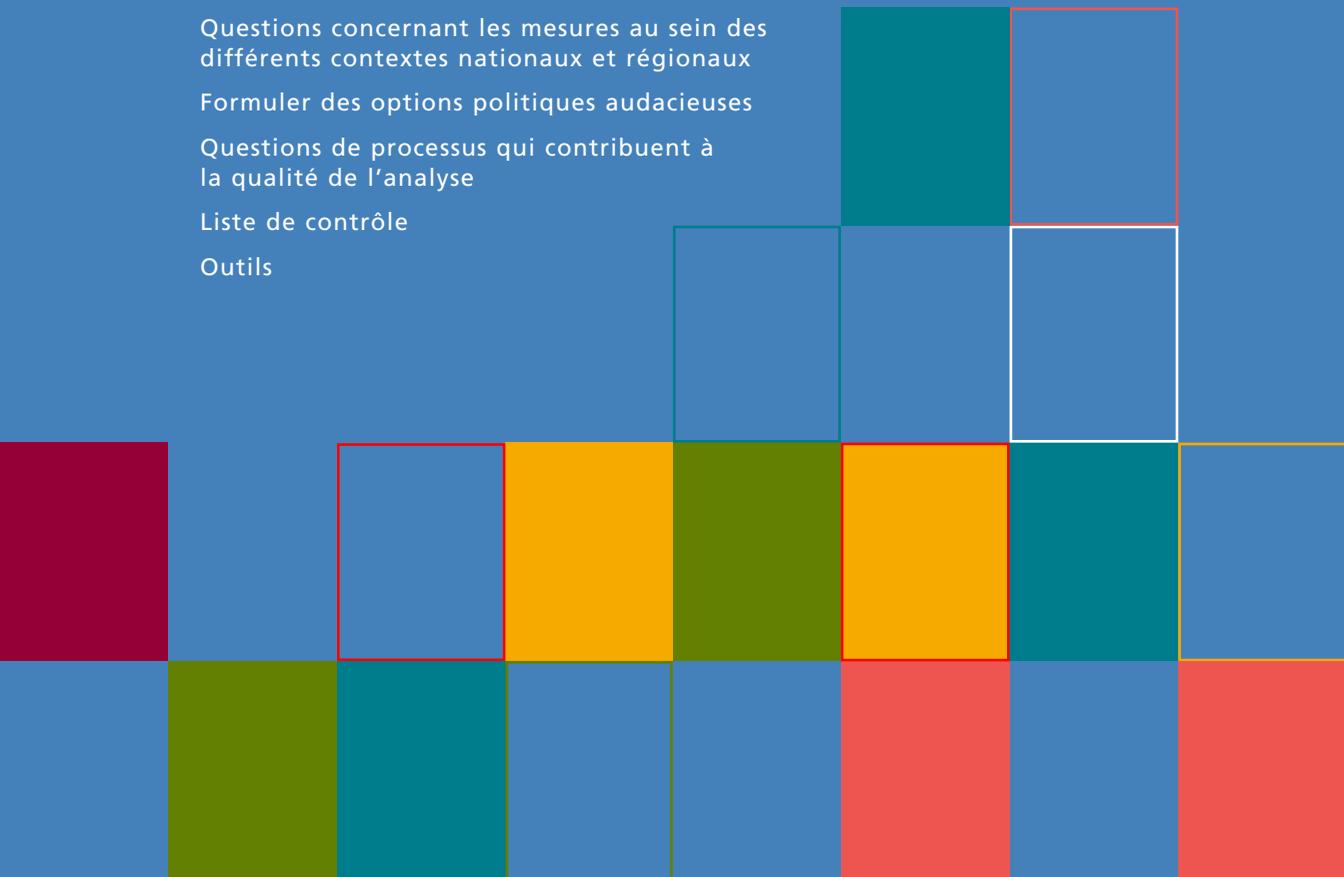
Questions concernant les mesures au sein des différents contextes nationaux et régionaux

Formuler des options politiques audacieuses

Questions de processus qui contribuent à la qualité de l'analyse

Liste de contrôle

Outils



## CHAPITRE 4

# QUALITÉ D'ANALYSE

L'ANALYSE DE QUALITÉ DE LA POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN SE CENTRE SUR LES INDIVIDUS ET PROCÈDE À DES CONNEXIONS MONDIALES, RÉGIONALES ET LOCALES. ELLE UTILISE ÉGALEMENT DES DONNÉES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES POUR APPUYER LES ARGUMENTS POLITIQUES, ET MESURER ET SUIVRE L'AVANCÉE HUMAINE. CECI A POUR RÉSULTAT LA FORMULATION DE MESSAGES POLITIQUES SOLIDES ET DE STRATÉGIES CLAIREMENT DÉFINIES PERMETTANT DE FAIRE AVANCER LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN.

## DÉFINIR LES STANDARDS MINIMUMS

Sept questions clés aident les équipes du RDH à respecter les standards minimums concernant la qualité d'analyse :

1. Tout au long du rapport, le rapport adopte-t-il une approche analytique centrée sur les individus ?
2. Contient-il des messages politiques concrets, solides et réalistes ?
3. Existe-t-il un IDH désagrégé ?
4. Le rapport a-t-il pris en compte la dimension économique du développement humain à la fois dans l'analyse et les recommandations ?
5. Se base-t-il sur les expériences d'autres pays ?
6. Est-il produit à intervalles réguliers d'un ou deux ans ?
7. Existe-t-il des références standard et des notes (c-à-d. définition, notes techniques, bibliographie etc.) ?

Ce chapitre examine la manière d'atteindre le type d'analyse de haute qualité qui guide des propositions politiques crédibles. En étudiant de près l'approche du développement humain, il souligne certaines des questions conceptuelles et de mesures, et explique comment le développement humain améliore l'analyse des thèmes sectoriels et thématiques. Il examine la qualité en termes d'outil de recherche et d'analyse politique, d'options et de recommandations politiques, et de données. Une introduction aux indicateurs composites décrit la manière dont ils sont appliqués au niveau national, tandis qu'une liste de références supplémentaires détaillée complète le chapitre pour ceux cherchant davantage de ressources.

Plus de dix années de travail ont maintenant été passées à produire des RDH nationaux, régionaux et mondiaux. L'avenir implique non seulement de poursuivre la production, mais également de soutenir l'effort afin de développer des idées tournées vers le futur, incarnées dans des stratégies politiques bien définies. Un RDH doit examiner et évaluer le succès des politiques actuelles et des expériences historiques, et explorer en profondeur un large éventail d'alternatives.

Ce processus commence avec plusieurs considérations de base :

- L'éradication de la pauvreté et le développement humain impliquent des thèmes hautement controversés. Un RDH doit être prêt à *sonder les causes sous-jacentes profondes de l'inégalité et de la pauvreté qui entravent le développement humain.*
- Afin que le développement humain ait un impact concret sur les politiques de développement, *les questions économiques, dont la croissance économique, doivent être incorporées à l'analyse et aux recommandations.* Négliger cette importante dimension peut laisser le RDH répondre aux questions sociales et de participation, tandis que les institutions financières internationales et les organisations de Bretton Woods prennent des décisions économiques essentielles, y compris sur les modèles de croissance.
- Le rôle du PNUD en tant qu'agence de développement est d'assurer que *les meilleurs conseils possibles sont mis à disposition des gouvernements en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et le développement humain.* Les pages du

RDH fournissent un excellent forum pour débattre des alternatives.

- Une des manières les plus efficaces d'assurer des perspectives diverses est *d'impliquer une variété de participants au sein des groupes, des équipes et de groupes de travail préparant le rapport,* et en particulier inviter des auteurs de bords différents pour contribuer au texte.



## L'ANALYSE POLITIQUE : AU CŒUR D'UN RDH

Toutes ces considérations rentrent dans le cadre de l'analyse politique de qualité, qui constitue l'activité centrale de chaque RDH. Dans ce contexte, l'analyse politique est définie comme *un moyen de synthétiser l'information, y compris la*

*recherche, afin d'évaluer les décisions politiques actuelles et présenter des options politiques* (voir encadré 4.1). Cela nécessite tout au long un examen rapproché des causes, conséquences et de la performance des politiques et des programmes publics de manière systématique, et de mettre au point des modèles prédisant les développements futurs et les perspectives de changement. Le résultat final de ce processus complet est un conseil politique solidement fondé et bien considéré.

### ENCADRÉ 4.1 PARCOURS EN HUIT ÉTAPES — UN GUIDE PRATIQUE DE L'ANALYSE DES POLITIQUES

#### 1. Définir le problème

- Le problème doit être cadré en termes de déficit et d'excès.
- Il doit exister une description plutôt qu'un diagnostic des causes.
- La définition ne doit pas inclure une solution implicite (elle doit être évaluée empiriquement).

#### 2. Rassembler les preuves

- Les informations sont des données factuelles qui ont une signification ; les preuves sont la présentation de cette information d'une manière qui influence les convictions existantes.

#### 3. Construire des alternatives

- Aborder le problème en commençant par l'alternative qui suppose que toutes les tendances présentes se poursuivent sans changement.
- Chaque alternative doit répondre non seulement à la stratégie d'intervention de base, mais doit également présenter les agences qui mettront en œuvre la stratégie et les diverses méthodes de financement.
- Ne pas supposer que les options politiques alternatives s'excluent mutuellement.

#### 4. Sélectionner les critères

- Les critères d'évaluation sont utilisés pour juger les meilleurs résultats.
- Les critères doivent être triés entre les valeurs qui doivent être maximisées, celles qui sont des

obstacles et celles où la quantité passe avant tout.

#### 5. Prévoir les résultats

- Déterminer les bénéfices et coûts des options politiques le plus loin possible dans le temps.
- Identifier les conséquences non prévues.
- Indiquer les valeurs et les dimensions de l'indicateur afin d'évaluer les résultats.

#### 6. Faire face aux concessions

- Comme les concessions se font en marge, se demander si « dépenser X dollars de plus pour une unité de service supplémentaire Y conduira à Z unités de plus de bons résultats ».
- Établir des références, comme un cas alternatif de base, lorsque toutes les tendances actuelles sont en mesure de se poursuivre.
- Mesurer les compromis sur les résultats plutôt que sur les alternatives

#### 7. Décider

- Sélectionner les meilleures alternatives en fonction de l'analyse.

#### 8. Faire part

- Après de nombreuses redéfinitions du problème, reconceptualisations des alternatives etc., faites en part au groupe cible qui a été défini.

Eugene Bardach. 2000. *A Practical Guide for Policy Analysis: The Eightfold Path to More Effective Problem Solving*. New York: Chatham House Publishers.

L'analyse politique de qualité se base sur des concepts et des instruments de recherche de plusieurs disciplines, dont l'économie, la science politique, l'administration publique, la sociologie, l'histoire et l'anthropologie. Malgré le large éventail de questions et de politiques que les équipes du RDH étudient, quelques questions générales doivent être discutées dès le départ :

- Quelle est la question politique ?
- Qui est le public cible de l'analyse/des recommandations ?
- Le sujet est-il réaliste ? De quelles hypothèses dépend-il ?
- Quelles techniques de recherche et instruments seront employés ?
- Les données nécessaires sont-elles disponibles/fiables ?

Une fois que ces questions de base sont abordées, la recherche, l'évaluation critique, l'appréciation et la prise de décision peuvent commencer.

Il est très important que la recherche et l'investigation des options aillent au-delà des frontières nationales afin d'explorer les expériences d'autres pays ou localités aux prises avec des questions similaires, dans des circonstances similaires. Ceci peut fournir d'importantes nouvelles idées. Aussi, afin de dresser la carte de la réalité complexe des décisions politiques, les équipes du rapport doivent établir un modèle basé sur un ensemble d'hypothèses portant sur le contexte national. Un modèle est une représentation simplifiée d'un objet, d'un processus, d'une situation. La tâche de cet exercice est de produire une image claire des relations structurelles entre les éléments et les variables les plus importants, tout en éliminant les composants non essentiels, de façon à ce que les chercheurs puissent prévoir de manière plus précise les conséquences du changement politique sur le développement humain.



## LE CADRE CONCEPTUEL : CE QU'EST ET CE QUE N'EST PAS LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Pour tout RDH, le cadre conceptuel guidant tous les aspects de l'analyse politique demeure l'approche du développement humain. Les pages suivantes éclaircissent certains malentendus portant sur les différences entre le développement humain et les autres options.

De nombreux décideurs politiques et fonctionnaires travaillant sur le développement humain pensent que le concept est bon, mais s'interrogent : « Comment faire ? Quelles sont les politiques que nous devons introduire ? ». La réponse est que le développement humain n'est pas une recette ou une série de politiques. Il s'agit plutôt d'un paradigme qui expose les priorités de base, mais demeure flexible quant à la manière dont elles sont le mieux réalisées. Ceci permet aux stratégies d'évoluer en fonction des défis changeants du développement et évite de clamer qu'une seule solution fonctionnera pour chaque pays. Reportez-vous à la section suivante celle-ci pour un exposé de l'application d'un cadre du développement aux questions thématiques telles que le VIH/sida, l'égalité des sexes et l'environnement.

*L'approche du développement humain a évolué ces dix dernières années pour embrasser de manière plus complète les droits de l'homme, la participation, la sécurité, la liberté politique et le respect de soi. Elle a été parfois mal interprétée, comme traitant seulement de l'éducation et de la santé, une notion renforcée par l'accent étroit de l'indicateur du développement humain, qui couvre la longévité, l'éducation et les niveaux de*

**TABLEAU 4.1 COMPARER LES PARADIGMES**

DÉVELOPPEMENT HUMAIN		NÉOLIBÉRALISME	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multidisciplinaire</li> <li>- Pragmatique</li> <li>- Met l'accent sur les approches décentralisées</li> <li>- Met l'accent sur la fin</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Économique</li> <li>- Dogmatique</li> <li>- Aspire à l'équilibre général</li> <li>- Met l'accent sur les moyens</li> </ul>	
FORCES			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accent sur les éléments fondamentaux</li> <li>- Choix, opportunités et capacités</li> <li>- Questions non marchandes comme le temps, la distribution intra ménages</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Solide théorie économique et analyse financière</li> <li>- Beaucoup de données économiques de bonne qualité et à jour</li> </ul>	
FAIBLESSES			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse souvent superficielle</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Négligence des questions non économiques</li> </ul>	
Richard Jolly. 2003. <i>Readings in Human Development: Concepts, Measures and Policies for a Development Paradigm.</i>			

vie. Dès lors, avant de s'aventurer dans certaines des spécificités liées à la qualité de l'analyse, il est essentiel d'examiner les distinctions de base entre ceci et les autres cadres du développement.<sup>1</sup>

**Développement humain c. néolibéralisme** : le développement humain contraste avec le paradigme néolibéral du consensus de Washington, qui part de l'hypothèse qu'une stratégie de la pauvreté orientée vers la croissance s'écoulerait vers le bas pour profiter aux pauvres (voir tableau 4.1). Bien que les principes du développement humain partagent des valeurs communes avec le néolibéralisme, le premier se base sur un certain nombre d'autres sources qui mettent l'accent sur les droits de l'homme et les libertés pour des sociétés oeuvrant à la construction de démocraties intégratrices.<sup>2</sup> Cela ne signifie pas que le développement humain s'oppose à la croissance, une accusation à laquelle ont

répondu les premiers RDH. En fait, le RMDH de 2003 contient une vaste discussion sur la nécessité d'une croissance plus forte – notamment une croissance durable réduisant la pauvreté, afin que le monde atteigne le premier ODM, qui appelle à l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim.<sup>3</sup> Quel que soit le thème auquel s'attaque un RDH, les politiques économiques doivent être abordées si le rapport doit avoir un impact sur la politique du développement.

Le développement humain se tient en particulier à l'écart de l'accent néolibéral mis sur le développement en tant que résultat de la croissance économique. Les liens entre croissance et développement humain restent faibles dans de nombreux pays, et dans certains cas, la croissance seule fige les inégalités. Lorsque le lien est brisé, les échecs politiques suivants peuvent survenir :

<sup>1</sup> Sakiko Fukuda-Parr « Rescuing the Human Development Concept from the HDI : Reflections on a New Agenda ». Tiré de *Readings in Human Development : Concepts, Measures and Policies for a Development Paradigm*, révisé par Sakiko Fukuda-Parr et A.K. Shiva Kumar. New Delhi: Oxford University Press.

<sup>2</sup> Richard Jolly. 2003. « Human Development and Neo-Liberalism : Paradigms Compared » tiré de *Readings in Human Development : Concepts, Measures and Policies for a Development Paradigm*, révisé par Sakiko Fukuda-Parr et A.K. Shiva Kumar. New Delhi: Oxford University Press.

<sup>3</sup> *Rapport mondial sur le développement humain 2003.*

- **Une croissance sans emplois**, où l'économie dans son ensemble s'accroît mais n'élargit pas les opportunités d'emploi.
- **Une croissance impitoyable**, où les fruits de la croissance économique bénéficient pour la plupart aux riches, laissant nombre d'individus en prise à une pauvreté s'approfondissant toujours plus.
- **Une croissance sans voix**, où la croissance de l'économie n'est pas accompagnée d'une extension de la démocratie ou de l'autonomisation.
- Une croissance sans racine, qui entraîne le flétrissement de l'identité culturelle des individus.
- **Une croissance sans avenir**, où la génération actuelle pille les ressources nécessaires aux générations futures.<sup>4</sup>

Au contraire, le développement humain soutient qu'il n'existe pas de connexion automatique entre la croissance et l'avancement humain. La qualité de la croissance compte, et la croissance en faveur des pauvres résulte d'une politique publique délibérée.

**Développement humain c. formation du capital humain et développement des ressources humaines** : certains confondent ces deux cadres conceptuels avec le développement humain. Les deux considèrent les êtres humains comme un moyen d'accroître leurs revenus et leurs richesses plutôt que comme une fin. Ils traitent des contributions humaines à l'accroissement de la production, ce qui contraste avec le développement humain, qui est à la fois un processus et un résultat.

**Développement humain c. bien-être humain et besoins de base** : l'approche du bien-être humain considère les êtres humains comme des bénéficiaires plutôt que des participants au développement, alors que l'approche sur les besoins de base se concentre sur le lot de biens et de

services dont les populations défavorisées ont besoin – alimentation, abri, vêtements, soins de santé et eau. Il met l'accent sur la prestation de ces biens et de ces services, et passe outre les implications concernant les choix humains.

## COMMENT UN CADRE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ENRICHIT-IL L'ANALYSE THÉMATIQUE ET SECTORIELLE ?

En plaçant les individus au centre du développement, le paradigme du développement humain élargit et à la fois approfondit l'analyse politique. Il donne un aperçu clair de la nature souvent complexe et multicouche des questions du développement. L'analyse du développement humain est holiste, traversant les liens économiques, sociaux, culturels et politiques, considérant l'impact réel des politiques sur les vies des individus, y compris par le biais du processus essentiel engageant les parties prenantes nationales aux débats politiques. Ceci amène à son tour des réponses politiques complètes et appropriées, tandis qu'un fort sentiment de propriété et de participation qui en résulte promeut la transformation de ces politiques en un progrès concret.

Tous les ans depuis 1990, le Rapport mondial sur le développement humain a abordé un thème clé au sein du cadre du développement humain, contribuant à une compréhension évolutive de l'approche du développement humain. La plupart des équipes nationales et régionales rédigent leur premier RDH sur un thème général du développement humain de façon à introduire le concept aux parties prenantes nationales et mener une analyse de base de la situation. Les rapports ultérieurs passent souvent à des sujets plus

## ENCADRÉ 4.2 EN PLEINE CRISE, L'INDONÉSIE EXPLORE LA GOUVERNANCE

Tandis que le développement humain reconnaît la démocratie comme un composant intégral, les RDH précédents n'ont pas ouvertement mis l'accent sur ce lien. En Indonésie, aborder le sujet pour le rapport 2002 était d'autant plus remarquable que la préparation a eu lieu au moment d'une sévère crise financière.

En s'interrogeant sur la manière dont l'Indonésie peut reconstruire son précédent « miracle » économique, le rapport montre comment les droits de l'homme s'ajoutent au développement humain dans des domaines spécifiques comme l'éducation primaire. Il examine les inégalités croissantes, non seulement entre les provinces du vaste archipel national, mais à travers les disparités aggravées entre les sexes.

En discutant des défis auxquels l'Indonésie est confrontée dans la consolidation de sa démocratie naissante, face au conflit social qui s'intensifie, notamment le long de lignes de fractures ethniques et religieuses, il révèle la disparition du consensus social, notamment de la confiance des individus dans les institutions politiques. Il étudie également l'impératif économique que constitue la poursuite de la mondialisation aux côtés de l'urgence politique et sociale de la décentralisation.

En plaidant en faveur d'un pacte national sur le développement humain, le rapport distingue soigneusement entre l'approche « minimaliste » tirant les provinces et les districts les plus faibles du pays vers la valeur nationale, et l'approche « universaliste » des droits et standards communs pour tous les Indonésiens, notamment en termes des engagements pris envers les ODM.



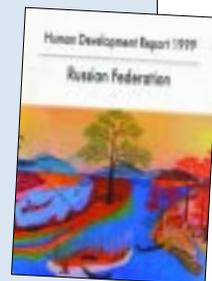
particuliers, permettant une analyse plus approfondie des politiques en place et des débats sur des stratégies alternatives (voir encadré 4.2). Certains rapports particulièrement novateurs se sont aventurés dans des thèmes nouveaux et inexplorés, répondant à des questions pressantes au sein de leur propre contexte (voir encadré 4.3).

Le développement humain est, comme l'a éloquentement suggéré Amartya Sen, un « concept pluraliste »<sup>5</sup>, et il peut s'appli-

## ENCADRÉ 4.3 TRANSITION POUR LES DIFFÉRENTES GÉNÉRATIONS EN RUSSIE

La rapport 1999 de la Fédération russe, *Human Development Across Generations*, se penche sur 15 années de transition et ses impacts sur les différents sous-groupes de population, une approche qui a ouvert de nouveaux horizons dans l'examen des questions du développement humain. En sondant les valeurs et les priorités de la jeune génération, le rapport explore les possibilités du futur progrès du développement humain en Russie.

Il découvre que la libéralisation politique prend rapidement de la vitesse chez les groupes plus jeunes, et que ceux-ci sont plus tolérants du point de vue socio-culturel. Il révèle également que pendant l'ère soviétique, les individus réalisaient généralement une prospérité maximum après l'âge de 50 ans. Maintenant, elle survient généralement chez la tranche d'âge des 25-34 ans. Ces conclusions du rapport et de nombreuses autres ont des implications profondes sur les futures décisions politiques.



<sup>5</sup> Amartya Sen. 2000. « A Decade of Human Development ». Dans *Journal of Human Development*, 1 (1).

#### ENCADRÉ 4.4 DEUX RAPPORTS DÉCLARENT LE VIH/SIDA COMME LE DÉFI LE PLUS CRITIQUE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le RDH 2001 du **Burkina Faso**, *La Lutte Contre le VIH/sida*, fournit une analyse complète et multidimensionnelle des liens entre l'épidémie et le développement humain. Étant donné son taux de prévalence de plus de sept pour cent, le VIH/sida peut dévaster la société burkinabè et détruire l'économie à long terme.

Le rapport examine de manière approfondie les principaux facteurs impulsant son expansion : pauvreté extrême, migration, croissance rapide de la population, développement urbain, pratiques sexuelles à risque et faible santé reproductive.

Le rapport étudie également les liens entre l'épidémie et les droits de l'homme, la pauvreté, l'éducation, les aspects socioculturels et l'égalité des sexes, entre autres questions. Proposant un ensemble de recommandations politiques, spécifiques le rapport met l'accent sur la direction et les partenariats à tous les niveaux entre le gouvernement, la société civile et les organisations communautaires.

Le RDH 2003 de **l'Asie du Sud** sur le VIH/sida et le développement arrive à un moment où bien peu a été documenté sur l'épidémie dans la région. Et pourtant l'Inde à elle seule compte presque 10 pour cent des individus vivant avec le VIH/sida dans le monde.

Le rapport soutient que malgré le taux de prévalence de 0.8 % chez les adultes de l'Asie du Sud, comparé à une moyenne de 8.8 pour cent en Afrique subsaharienne, la population de l'Inde de plus d'un milliard de personnes rend les chiffres absolus à eux seuls catastrophiques.

En faisant le lien entre l'épidémie et la privation humaine, l'argument central du rapport est que l'éradication du VIH va de pair avec l'élimination de la pauvreté humaine. Le rapport explore également les liens entre VIH et développement humain, et propose des stratégies intégrées aux décideurs politiques.

quer à l'analyse de nombreux aspects de la manière dont les individus vivent dans chaque société. Cependant, quel que soit le sujet, le débat doit toujours provenir des conditions dans un pays et enquêter sur le sujet à travers le prisme du développement humain de l'équité, du progrès social, de la croissance économique, de la liberté humaine, de la participation et de la durabilité. Suivent ci-dessous quelques exemples sur la manière de procéder pour des thèmes sectoriels spécifiques.

**VIH/sida :** Aborder le VIH/sida en partant de la perspective du développement peut

grandement enrichir les discussions actuelles, parce que le VIH/sida est de plus en plus reconnu comme un défi du développement plutôt qu'uniquement comme une préoccupation de santé publique. Les précédents RDH, dont celui du **Botswana**, de la **Namibie** et de *l'Afrique du Sud*, ont identifié l'épidémie comme le facteur le plus dévastateur sapant le développement humain. Le VIH/sida mine la capacité d'une nation à développer ses structures d'éducation, de santé et d'emplois, tandis que des stigmates et une discrimination envahissants réduisent les libertés de ceux affectés par l'épidémie.

Les impacts du VIH/sida sur le développement humain peuvent être explorés à travers les différentes dimensions de l'IDH – longévité, éducation et niveaux de vie. Une meilleure compréhension des effets des relations entre les sexes, des processus sociaux, culturels et politiques, et de l'économie est intrinsèque à toute analyse. Les recommandations politiques peuvent mettre l'accent sur l'importance de la participation au processus politique des individus vivant avec le VIH/sida, et sur un engagement de haut niveau pour répondre aux défis de secteurs spécifiques (voir encadré 4.4). Pour une discussion

détaillée de l'examen du VIH/sida dans le cadre conceptuel du développement humain, voir la Note thématique d'orientation sur le VIH/sida, mandatée en commun par le Groupe des RNDH et le Bureau des politiques de développement du PNUD ([http://hdr.undp.org/inhdr/guidance\\_notes.cfm](http://hdr.undp.org/inhdr/guidance_notes.cfm)).

**Égalité des sexes** : réaliser l'égalité des sexes est en soi un objectif important du développement humain, puisque les obstacles à l'égalité des sexes sont intrinsèquement liés à tous les autres fers et revers du développement humain. Un RDH qui analyse la question de l'égalité

**TABLEAU 4.2 LIER DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET ENVIRONNEMENT**

	HOMMES/FEMMES	URBAIN/RURAL	MAJORITÉ/ MINORITÉ	APPARTENANCE ETHNIQUE
Équité et bien-être des individus	La destruction des forêts a un impact négatif sur les femmes et les enfants qui doivent faire provision de combustibles. Ceci limite leur choix par rapport aux activités permettant de subvenir aux besoins de la famille et à la fréquentation scolaire.	Le manque d'accès à la terre et à une propriété terrienne stable, ainsi que la dégradation des sols réduit les pauvres ruraux au rang de « sans-terres » : les pauvres sans terres n'ont guère d'autres choix que de rechercher un emploi limité non qualifié urbain.	Des minorités possèdent et/ou contrôlent l'accès aux ressources environnementales productives. Une majorité est privée d'une voix au chapitre et impuissante.	La concurrence entre les pasteurs nomades et les fermiers conduit au conflit et à l'expulsion des domaines traditionnels.
Participation et autonomisation dans le développement	Les plans d'approvisionnement en eau propre sont rarement conçus avec la participation des pauvres, qui restent mal approvisionnés et souffrent en conséquence de mauvaises conditions de santé.	Le développement urbain prend fréquemment les terrains agricoles de bonne qualité, retirant donc la base du mode de vie des communautés rurales qui n'ont pas voix au chapitre dans la planification du développement.	Les élites vivent dans de meilleurs lieux du point de vue environnemental. La majorité n'a que peu de choix et les plus pauvres sont plus exposés et vulnérables à la pollution et la dégradation.	Les groupes ethniques sont confinés aux terres les plus dégradées du point de vue environnemental, et improductives.
Liberté, dignité et responsabilité	Les chefs des ménages rendus malades par la pollution perdent la dignité de subvenir aux besoins de leur famille et ne bénéficient pas d'opportunités alternatives.	Les pauvres ruraux qui migrent vers les villes pour échapper aux effets de la dégradation environnementale font face à un chômage aigu et souffrent de la honte d'abandonner leur famille.	En Asie, les sans-terres sont les moins respectés. L'absence de terre et le manque d'opportunités d'emplois sont étroitement liés à la dégradation des ressources environnementales.	Le conflit portant sur l'aménagement des ressources conduit à des attaques sur les groupes ethniques faibles et l'élimination de leur liberté de poursuivre leur mode de vie privilégié.

Natasha Kanjee et Philip Dobie. 2003. Note thématique d'orientation sur l'environnement. NHDR Occasional Paper Series. New York: PNUD/Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. New York: UNDP/Human Development Report Office.

des sexes, qu'elle soit le thème principal ou intégrée au contexte de son impact sur la situation générale du développement humain, doit la considérer comme un aspect indivisible du développement. Ceci inclut d'adopter un processus, des méthodes d'analyse et d'utiliser des indicateurs qui fassent participer femmes et hommes et identifient les disparités dans leurs capacités et leurs choix. Une note thématique d'orientation relative à l'égalité des sexes est disponible ([http://hdr.undp.org/nhdr/guidance\\_notes.cfm](http://hdr.undp.org/nhdr/guidance_notes.cfm)). Elle examine en détail la manière d'intégrer l'égalité des sexes aux politiques du développement humain et évalue un certain nombre de RDH ayant pour thème l'égalité des sexes.

**L'environnement :** Toutes les formes de dégradation de l'environnement compromettent les capacités humaines. Le tableau 4.2 présente une matrice qui aide à examiner les questions environnementales à travers le prisme du développement humain. Voir également la Note thématique d'orientation sur l'environnement, publiée par le Bureau du rapport mondial sur le développement humain ([http://hdr.undp.org/nhdr/reviews/thematic\\_review.cfm](http://hdr.undp.org/nhdr/reviews/thematic_review.cfm)).

#### ENCADRÉ 4.5

### LE RDH DE LA GÉORGIE SE TOURNE VERS LES OUTILS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS



Le RDH 2001/2002 de la Géorgie s'est penché sur la pauvreté et le développement humain, soulignant les interactions entre une gouvernance saine et les stratégies de lutte contre la pauvreté au niveau des individus et de la société.



C'est le premier rapport en Géorgie à combiner outils quantitatifs et qualitatifs. Le rapport a entrepris deux enquêtes sur les ménages au niveau national, utilisant une variation du format de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie, ainsi qu'un tour de groupes de discussion.

Il présentait un profil de la pauvreté, des IDH régionaux (le premier en Géorgie) ainsi qu'une analyse des éléments déterminants la pauvreté, et appliquait une combinaison d'analyse de régression, d'analyse groupée et de statistiques descriptives.



### MÉTHODES D'ANALYSE QUALITATIVES ET QUANTITATIVES

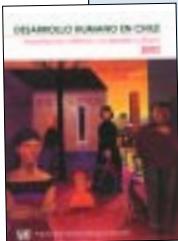
Deux formes basiques de recherche et d'analyse constituent un RDH : qualitative et quantitative (voir encadré 4.5). L'analyse quantitative fait généralement référence aux techniques de collecte des données non statistiques, dont des entretiens approfondis, des sondages d'opinions, des études de perceptions, des groupes de discussions, des observations de participants et autres. Ces outils produisent souvent des rapports qui sont très demandés car sources de riches idées nouvelles et d'informations.

Une approche du développement humain visant à analyser la pauvreté exige par nature de donner un rôle aux individus, notamment aux pauvres, en tant qu'agents du changement. Les évaluations participatives et qualitatives peuvent être une manière de mieux comprendre les perspectives des individus sur le développement au sein de leur propre réalité. Les enquêtes et autres méthodes de sondages, par exemple, offrent aux individus la possibilité d'exprimer leurs aspirations, et de participer à la mobilisation en faveur de politiques qui les reflètent (voir encadré 4.6).

#### ENCADRÉ 4.6

### LE CHILI MET AU POINT DES MÉTHODES DE MESURES QUALITATIVES

Le RDH 2002 du Chili, *We, the Chileans : A Cultural Challenge*, a coordonné une enquête de qualité servant de base au rapport, en interviewant 3600 personnes sur la culture et le développement humain. Ce rapport est devenu le premier RDH à aborder systématiquement et de manière détaillée les liens entre la culture et le développement humain.



En employant un éventail impressionnant d'instruments de recherche qualitative, dont des groupes de discussion, des entretiens approfondis et un sondage de l'opinion publique, il a dépeint la perspective qu'ont les Chiliens de leur propre société.

Il a exploré ce que signifie être Chilien, les impacts des changements rapides du pays sur les plans de vie des individus et les tensions liées à la mondialisation. Pour une discussion complète sur les techniques utilisées et les raisons, voir les appendices 1-5 du rapport. ([http://hdr.undp.org/docs/reports/national/chile/chile\\_2002\\_eng.pdf](http://hdr.undp.org/docs/reports/national/chile/chile_2002_eng.pdf))

Les données non numériques et contextuelles peuvent également s'avérer utiles pour mener une analyse des parties prenantes et des institutions afin de formuler des recommandations politiques, et d'identifier les questions critiques demandant des réponses politiques promptes. Puisque les instruments de l'analyse qualitative sont interactifs et peuvent être employés relativement rapidement, ils peuvent aider à établir un programme de recherche pour les RDH et évaluer les impacts de la réforme politique.

L'analyse quantitative joue également un rôle essentiel dans tout RDH. Lors de leurs tous premiers pas, lorsque le format des rapports était mis au point, le fondateur Mahbub ul Haq a cherché une manière de dépeindre l'essence du développement humain sous forme numérique, même si cela signifiait de rétrécir un tant soit peu l'approche dans un ensemble donné d'indicateurs. Il a d'abord cru qu'une alternative devait être trouvée pour le PIB par habitant, alors le seul point de référence utilisé pour mesurer les succès d'une nation : « Toute mesure qui valorise une arme plusieurs centaines de fois plus qu'une bouteille de lait soulèvera inévitablement des questions quant à sa pertinence pour le progrès humain », a-t-il soutenu.<sup>6</sup> Il était également convaincu qu'un seul chiffre, même si ouvertement simpliste, porterait les messages généraux des rapports à un public beaucoup plus large.

Lors d'un hommage en mémoire au Dr. Haq, l'économiste Prix Nobel, Amartya Sen, admet qu'il s'était initialement profondément opposé à la création de l'IDH. « Pourquoi accorder de l'importance, était-il naturel de se demander, à un indicateur résumé brut qui ne pouvait vraisemblablement pas saisir la plupart des riches informations qui font que le Rapport sur le développement humain est si engageant et si important ? », demandait-il.<sup>7</sup>

<sup>6</sup> Mahbub ul Haq, 1995. *Reflections on Human Development*. New York: Oxford University Press

<sup>7</sup> *Rapport mondial sur le développement humain 1999*, p. 23.

« L'IDH ne tient pas compte de chaque aspect du développement humain. Il se concentre sur trois dimensions des capacités de base – une vie longue et en bonne santé, l'éducation et un niveau de vie décent. Mais l'IDH n'affaiblit en aucune façon le fait que les autres aspects de la vie humaine, tels que la participation, la liberté politique et la sécurité humaine, sont également importants. »

Selim Jahan<sup>9</sup>

Mais le Dr. Haq ne s'est pas laissé dissuader. Et avec le temps, le Professeur Sen a réalisé qu'il avait raison. « Mahbub espérait non seulement que l'IDH serait une amélioration – ou du moins un supplément utile – du PIB, mais également qu'il servirait à élargir l'intérêt du public à d'autres variables analysées en abondance dans le Rapport mondial sur le développement humain. Mahbub avait absolument raison, je dois l'admettre, et je suis très heureux que nous n'ayons pas réussi à le détourner de sa recherche pour une mesure brute ».<sup>8</sup>

## LES INDICATEURS COMPOSITES DU RMDH

Depuis les débuts de l'IDH dans le premier RMDH, les rapports se sont toujours efforcés de mesurer l'exclusion.

L'intention n'a jamais été d'éclipser les discussions sur la réforme politique et la performance, mais plutôt de les améliorer en offrant des outils de mesure et de suivi de l'avancée humaine. Simultanément, ces indicateurs facilement compris stimulent un débat plus large parmi les décideurs politiques et le grand public en général.

Le RMDH a mis au point quatre indicateurs composites principaux. Prenant la suite de l'IDH, ils ont inclut l'indicateur de pauvreté humaine (IPH-1 et IPH-2), l'indicateur de développement sexospécifique (IDS) et l'indicateur de participation des femmes (IPF).

Ces indicateurs ont trois utilisations principales : en tant qu'**outils de mobilisation** qui fournissent des informations aidant les individus à

### ENCADRÉ 4.7 LE RMDH 2002 EXAMINE LA CONVERSION AUX TAUX DE CHANGE DE LA PPA

#### LE POURQUOI ET LE COMMENT DES PARITÉS DE POUVOIR D'ACHAT

Afin de comparer les statistiques économiques sur plusieurs pays, les données doivent d'abord être converties en une monnaie commune. Contrairement aux taux de change conventionnels, les taux de change de la parité de pouvoir d'achat (PPA) permettent à cette conversion de tenir compte des différences de prix entre les pays. En éliminant les différences des niveaux de prix nationaux, la méthode aide à comparer des valeurs réelles pour les revenus, la pauvreté, l'inégalité et les schémas de dépenses.

Alors que l'argument conceptuel pour l'utilisation des taux de changes de la PPA est clair, des difficultés pratiques demeurent. La Banque mondiale a

*Rapport mondial sur le développement humain 2002*

compilé directement la PPA pour 118 des environ 220 entités politiques nationales distinctes. Pour les pays pour lesquels elle n'a pas compilé directement les PPA, elle présente des estimations en faisant usage de la régression économétrique. Cette approche suppose que les caractéristiques économiques et les relations communément observées dans les pays interrogés s'appliquent aussi aux pays non interrogés. Alors que cette supposition ne tient pas nécessairement, les relations économiques fondamentales sont considérées comme étant généralement pertinentes et peuvent être associées aux variables observées indépendamment dans les pays non interrogés.

<sup>8</sup> *ibid.*

<sup>9</sup> Citation tirée de « Evolution of the HDI » dans *Readings in Human Development : Concepts, Measures and Policies for a Development Paradigm*, révisé par Sakiko Fukuda-Parr et A.K. Shiva Kumar. New Delhi: Oxford University Press.

influencer la prise de décision ; en tant qu'**outils de planification** guidant une prise de décision éclairée (notamment au niveau sous-national) ; et en tant qu'**outils de recherche** traçant l'impact du changement politique, à la fois sur les indicateurs économiques et non économiques.

Les non-spécialistes peuvent immédiatement comprendre leur signification, qui se traduit par un soutien plus large en faveur du développement humain, ainsi qu'en un support immédiatement disponible pour les décideurs pour formuler des politiques fondées sur le développement humain.

Suivent ici des descriptions de chacun des quatre principaux indicateurs (voir outil 4.4 pour les notes techniques complètes sur le calcul de chaque indicateur) :

**Indicateur du développement humain :** l'IDH est une mesure simple de la réussite moyenne d'un pays dans trois dimensions de base du développement humain : une vie longue et en bonne santé, l'éducation et un niveau de vie décent. On l'appelle variable « standard » parce qu'elle change très lentement au fil du temps, mesurant ainsi le standard de développement humain actuel d'un pays.

Cette trousse à outils contenant des références mentionnées auparavant sur l'IDH, cette discussion sera donc brève. Cependant, en droite ligne avec la Politique institutionnelle, il est important de mettre à nouveau l'accent sur le fait qu'un rapport doit inclure un IDH désagrégé afin d'être considéré comme un RDH.

Un aspect particulièrement compliqué du calcul de l'IDH pour les différents pays est l'utilisation des parités de pouvoir d'achat. L'indicateur utilisé dans l'IDH en tant que substitut pour le niveau de vie est le PIB par habitant, ajusté pour les différences de prix entre les pays (voir encadré 4.7). Autrement, l'IDH mesure la longévité par

le biais de l'espérance de vie à la naissance, et l'éducation, par le biais d'une combinaison du taux d'alphabétisation des adultes (deux tiers) et les années moyennes de scolarisation (un tiers).

**Indicateur de pauvreté humaine<sup>10</sup> :** le RMDH de 1997 a introduit la notion de pauvreté humaine et l'IPH, à titre d'indicateur composite pour mesurer sa portée. Le rapport définissait la pauvreté humaine comme la négation du choix et des opportunités de mener une vie tolérable, un concept qui va au-delà du manque de ce qui est nécessaire pour le bien-être matériel. Il inclut la négation des opportunités et des choix les plus élémentaires au développement humain – mener une vie longue et en bonne santé, avoir un niveau de vie décent, jouir de la liberté et la dignité. Pour les décideurs, la pauvreté humaine est souvent plus pertinente que la pauvreté de revenus car elle met l'accent sur les causes de la pauvreté. La prendre en considération conduit à des stratégies qui accroissent les opportunités de chacun.

L'IPH se concentre sur trois dimensions essentielles déjà reflétées dans l'IDH : mener une vie longue et en bonne santé, accéder à l'éducation et avoir un niveau de vie décent. Mais en examinant de plus près les aspects relatifs aux privations dans le développement humain, il essaie de permettre aux pays d'identifier la manière dont les réussites moyennes du développement humain, telles que mesurées par l'IDH, sont réparties.

Afin de mieux refléter les conditions sociales et économiques très différentes entre les pays en développement et les pays plus riches, il existe deux versions de l'Indicateur de pauvreté humaine – l'IPH-1 et l'IPH-2. Alors que la nature des privations varie grandement selon la communauté en question, en général, la pauvreté dans les pays en développement implique faim, analphabétisme, épidémies

<sup>10</sup> Moez Doraid. 1997. *Analytical Tools for Human Development*. New York: PNUD/Bureau du Rapport mondial sur le développement humain (<http://hdr.undp.org/statistics/tools.cfm>).

et manque de services de santé ou d'eau potable. Dans les pays plus développés, la faim est relativement rare, le taux d'alphabétisation est presque universel et les services de santé sont en grande partie généralisés, mais d'autres questions prennent relativement une plus grande importance. L'IPH-2, pour les pays à revenu élevé sélectionnés, tient ainsi également compte de l'exclusion sociale (mesurée en utilisant le chômage supérieur à une année), une privation vigoureuse qui est difficile à éliminer et qui est une préoccupation importante pour l'éradication de la pauvreté humaine dans tous les pays.

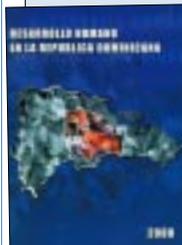
En somme, l'IPH-1 utilise les indicateurs suivants : probabilité à la naissance de ne pas vivre jusqu'à l'âge de 40 ans, taux d'analphabétisme des adultes, population n'utilisant pas des sources d'eau améliorées et proportion des enfants en insuffisance pondérale en dessous de l'âge de 5 ans. L'IPH-2 mesure les privations dans les mêmes dimensions, avec en plus l'exclusion sociale. Elles sont : la probabilité de ne pas vivre jusqu'à l'âge de 60 ans, adultes manquant de compétences fonctionnelles pour lire et écrire, population en dessous du seuil de pauvreté et taux de chômage à long terme.

**Indicateur du développement sexospécifique et indicateur de la participation des femmes<sup>11</sup>** : Le RMDH de 1995 a introduit deux nouvelles mesures du développement humain qui jettent la lumière sur le statut des femmes. L'IDS saisit les inégalités entre les sexes au niveau des capacités humaines, reflétant les déséquilibres dans la santé de base, l'éducation et les revenus. L'IPF révèle les inégalités dans l'avancement des femmes dans les domaines sélectionnés de la participation politique et économique, ainsi qu'au niveau de la prise de décision.

Tandis que l'IDS se concentre sur les

#### ENCADRÉ 4.8

### LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE RÉEXAMINE LA MESURE DE LA PAUVRETÉ



Le premier RDH de la République dominicaine examine la pauvreté, avec au cœur de son analyse une enquête nationale menée par la Banque centrale en 1998. Elle a utilisé le seuil de pauvreté de 2\$ par jour et le seuil de 1\$ par jour pour

l'extrême pauvreté.

En parallèle, l'Office national de planification (ONP) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ont employé une autre méthodologie, l'approche des besoins élémentaires non satisfaits, qui ont produit des résultats très différents.

Par le biais du processus du rapport, l'ONP a commencé à repenser ses stratégies de mesure de la pauvreté au fur et à mesure qu'il réalisait que la véritable question en jeu était l'inégalité. Cette conclusion a lourdement influencé la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, initiant un débat sur un nouveau cadre, fondé sur l'analyse des éléments déterminants de la pauvreté et de l'inégalité. De plus, l'OPN a entrepris d'autres recherches sur les composants culturels de la pauvreté.

capacités dans les mêmes domaines mesurés par l'IDH (utilisant une méthode qui impose une sanction pour l'inégalité), l'IPH traite de l'utilisation de ces capacités pour tirer profit des opportunités de la vie.

Plus la disparité entre les sexes est importante dans les capacités de base, plus l'IDS d'un pays est faible comparé à l'IDH. L'IDS est simplement l'IDH réduit – ou ajusté à la baisse – pour l'inégalité entre les sexes. L'IPF met l'accent sur trois

<sup>11</sup> Moez Doraid. 1997. *Analytical Tools for Human Development*. New York: PNUD/ Bureau du Rapport mondial sur le développement humain (<http://hdr.undp.org/statistics/tools.cfm>).

variables – le pourcentage de sièges parlementaires occupés par des femmes ; le pourcentage de femmes législateurs, cadres supérieures et directrices, et employés professionnels et techniques ; et le rapport estimé entre le revenu des femmes et des hommes. Ceci aide à indiquer l'autonomisation des femmes dans ces sphères, ou bien l'absence de celle-ci.<sup>12</sup>

## QUESTIONS CONCERNANT LES MESURES AU SEIN DES DIFFÉRENTS CONTEXTES NATIONAUX ET RÉGIONAUX

Une communauté croissante de spécialistes de sciences sociales, de statisticiens, de décideurs politiques et d'activistes incorporent maintenant les indicateurs composites du développement humain dans leurs activités. Des initiatives

stimulantes ont lieu au niveau régional, national et sous-national afin de les employer comme outils dynamiques du dialogue politique, du suivi et de la mobilisation (voir encadré 4.8).

En même temps, un travail concerté sur chaque continent introduit également de nouveaux indicateurs ou dimensions supplémentaires aux indicateurs existants, et met aussi au point des alternatives. Plusieurs questions ont été particulièrement urgentes. Les décideurs ont cherché les manières de refléter des changements à plus court terme que ceux saisis par l'IDH (voir encadré 4.9), tandis que les chercheurs proposaient de mesurer des dimensions essentielles non incluses dans l'IDH ou l'IPH. Celles-ci comprenaient des questions comme la participation et la liberté (voir encadré 4.10). Finalement, quelques indicateurs entièrement nouveaux ont été créés autour de thèmes précédemment négligés, comme la sécurité humaine.

### ENCADRÉ 4.9

#### ADAPTER LES INDICATEURS POUR DES PRIORITÉS À COURT TERME EN THAÏLANDE

Le RDH 2003 de la Thaïlande, *Community Empowerment and Human Development*, présente l'Indicateur de réussite humaine (IRH). Cette innovation fournit l'une des mesures sommaires de la qualité de vie et des niveaux du développement humain dans les 76 provinces de la Thaïlande, dans le but d'aider le gouvernement à établir des priorités dans un cadre temporel de courte durée.

Huit indicateurs individuels composent l'IRH : santé, éducation, emploi, revenu, logement et conditions de vie, vie de famille et communautaire, transport et communication, et participation politique. Ces indicateurs couvrent un total de 40 indicateurs spécifiques. Se pencher sur des composants individuels peut aider à rendre les priorités politiques et les choix très clairs.

Quelques tendances très intéressantes ont fait leur apparition, dont la découverte d'une malnutrition aiguë dans certaines zones retirées, un rapport du nombre de médecins par personne à Bangkok qui est 24 fois celui de la province la plus défavorisée, et des taux impressionnants d'éducation secondaire à travers le pays. Chacune de ces conclusions porte un enseignement politique.



<sup>12</sup> Rapport mondial sur le développement humain 1995.

## ENCADRÉ 4.10

### L'IDH ALTERNATIF DE LA RÉGION ARABE



Le concept de développement humain est beaucoup plus riche et plus complexe que ce que fait ressortir l'IDH. La liberté, la participation, l'autonomisation des femmes et les TIC sont des problèmes spécifiques à la région arabe.

De ce fait, le RDH arabe 2002,

*Créer des opportunités pour les générations futures*, a tenté pour la première fois de développer un IDH alternatif incorporant certains de ces problèmes et d'insérer dans le programme de recherche sur le développement humain, la nécessité de trouver des mesures plus efficaces du développement humain.

Les auteurs du rapport ont à l'avance reconnu que c'est une analyse préliminaire pouvant faire l'objet de critiques méthodologiques, vue qu'elle mélange des variables quantitatives avec celles exprimant des perceptions.

Mais, ils ont soutenu que cela constitue l'important début d'un programme inachevé visant à améliorer les mesures fondamentales de la liberté et de la bonne gouvernance.

Ce sont des efforts qui en valent la peine. Lorsque les équipes du RDH choisissent les composants et entreprennent des modifications pour mieux refléter leurs priorités et problèmes nationaux, elles élargissent l'utilité et la polyvalence des indicateurs. En même temps, il faut être conscient des contraintes techniques afin d'assurer que les méthodologies demeurent sûres et crédibles (voir outil 4.6d pour une lecture supplémentaire sur le développement des indicateurs composites).

Afin de renforcer les messages relatifs aux politiques, les analyses fondées sur des

indicateurs doivent inclure des comparaisons à l'intérieur et entre les pays. Par exemple, dans leur prochain RDH, l'équipe responsable des rapports en **Bulgarie** projette de créer un chapitre indépendant sur l'accèsion à l'UE. Il portera essentiellement sur le développement humain en milieu rural ainsi que sur les façons d'associer l'expérience bulgare au processus d'accèsion et à ses indicateurs.

### TRAITER LES PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES ET DE DONNÉES

La fiabilité des indicateurs et des analyses qui découlent des données ne peut que dépendre des données elles-mêmes. Mais on ne peut permettre qu'un manque de données actualisées et fiables paralyse le travail de mesure du développement humain. Les classements et les nouvelles désagréations constituent un moyen d'inciter les décideurs à investir dans l'amélioration de la qualité, souvent faible, des statistiques sociales et humaines.

Néanmoins, l'obtention de données appropriées demeure un défi majeur dans bon nombre de pays. Les équipes des RDH font face à des obstacles tels que les lacunes dans les données, les âges, les manques de comparabilité et de fiabilité (voir encadré 4.11).

Quelles sont les alternatives pour obtenir des données de qualité ? Une option plus pratique que la collecte des données à l'échelle nationale est la réalisation d'enquêtes spéciales, avec un échantillon de taille limitée. Ceci peut être un moyen raisonnable d'obtenir des informations autrement inaccessibles. En **Indonésie**, par exemple, des enquêtes à l'échelle provinciale ont été effectuées sur plusieurs variables socioéconomiques, notamment le logement, les problèmes

socioculturels, la criminalité et les dépenses des ménages. Certaines données nationales relatives aux indicateurs du bien-être social proviennent de ces plus petits échantillons<sup>13</sup>.

Une autre méthode fait appel aux estimations. Ceci exige créativité et expertise statistique pour surmonter les lacunes dans les données. Lorsque les données sont disponibles, leur fiabilité peut être mise en doute, vu la variété de sources et d'institutions les collectant. Les sources de collecte peuvent être des enquêtes simples, des recensements, des systèmes d'enregistrement de l'état civil, des archives administratives d'États, des sources de données internationales ou des enquêtes du secteur privé et des ONG. Chacune de ces sources utilise différentes méthodes de collecte et des définitions variées, une question qui exige une attention particulière. Vu que les lacunes dans les bases de données sont souvent remédiées par des projections fondées sur des tendances antérieures, des erreurs relatives aux rythmes présumés des variations peuvent s'introduire.<sup>14</sup>

Lorsque les données sont rares, il existe une tendance à ajouter des indicateurs. Cependant, les indicateurs en soi n'ajoutent pas nécessairement de la valeur. L'ajout de plus de variables peut également entraîner la confusion et détourner du sujet principal du rapport.

La campagne « Objectifs de développement pour le Millénaire » a procuré une dynamique ainsi que des ressources pour la collecte et l'analyse des données nécessaires aux décisions concernant le développement humain. C'est une opportunité énorme pour les RDH. Lorsque nécessaire, les équipes de rapports doivent tirer profit de nouveaux ensembles de données ou d'ensembles améliorés, en même temps que de

#### ENCADRÉ 4.11 LE KOSOVO CONÇOIT DES STRATÉGIES DE COLLECTE DES DONNÉES



**A**u Kosovo, un manque de données fiables et mises à jour empêche le calcul de l'IDH et des autres indicateurs. Le dernier recensement fiable, par exemple, a été réalisé en 1981. Bien qu'un deuxième recensement ait été effectué en 1991, la plupart des Albanais ethniques, qui constituent la majorité de la population l'ont boycotté.



En 2002, l'équipe RDH effectuant le programme *Building Bridges to a Better Future*, a été confrontée au besoin de remédier aux lacunes dans les données. Du fait des données limitées pour les valeurs du PPA et du PIB, le calcul de l'IDH s'est avéré être un exercice difficile.

L'équipe a alors adopté une approche innovante. Puisqu'il était impossible de déterminer avec précision le PIB par habitant, le rapport l'a évalué en ayant recours à deux valeurs, une valeur inférieure et une valeur supérieure. La valeur inférieure utilise les taux de change du dollar américain. La valeur supérieure multiplie par trois le PIB par habitant – les taux des PPA des autres pays de l'Europe du Sud et de l'Europe de l'Est sont habituellement de l'ordre de trois à quatre fois les valeurs des taux de change.

En effectuant ces évaluations et en incorporant les résultats aux sondages d'opinion et aux enquêtes, le rapport du Kosovo révèle des défis clés et présente des options politiques pour aider au développement humain.

meilleures compétences et d'outils pour les contrôler et les analyser. Ceci exige

<sup>13</sup> Seeta Prabhu. 2003. *Social Statistics on Human Development and Millennium Development Goals : Challenges and Constraints*. PNUD Inde. Article pour l'atelier de conclusion du Projet de la Banque de développement de l'Asie, portant sur l'aide technique régionale (RETA) 6007, destinée à l'amélioration des statistiques sociales et des statistiques ventilées par sexe, 24-27 juin, Bangkok.

<sup>14</sup> ibidem

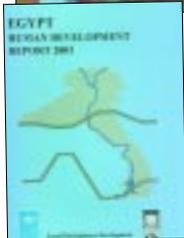
coordination et dialogue entre les équipes des rapports ODM et ceux des RDH. C'est également une opportunité pour les équipes RDH de recommander, par le biais des offices statistiques nationaux et d'autres organismes, des types de statistiques nécessaires à une analyse profonde du développement humain – ils ne font pas tous partie de ceux requis pour un rapport ODM. Notamment les indicateurs n'évaluant pas uniquement la quantité (c'est-à-dire, les taux de scolarisation), mais également la qualité (les résultats des tests standardisés, les taux d'abandon scolaire, etc. – voir – outil 4.3).

### UTILISATION DES DONNÉES DÉSAGRÉGÉES POUR CHERCHER À DÉCOUVRIR DES DISPARITÉS CRITIQUES<sup>15</sup>

Les moyennes nationales peuvent masquer de grandes disparités ainsi que des zones défavorisées. Dans ce cas, un des plus importants travaux que peuvent accomplir les équipes RDH est de proposer des données désagrégées se tournant vers des unités de mesure les plus petites possibles et se rapprochant aussi près que possible de l'individu. En désagrégant les données nationales par différentes caté-

#### ENCADRÉ 4.12

#### LA DÉSAGRÉGATION RÉVÈLE DES INÉGALITÉS PAR CASTE, APPARTENANCE ETHNIQUE ET RÉGION



Le RDH 2001 du **Népal** étudie la persistance de la pauvreté, en dépit d'une croissance constante et des politiques agressives contre la pauvreté. Une série de données désagrégées révèle d'importantes inégalités dans la répartition des ressources et des opportunités, conduisant le rapport à la conclusion qu'une faible gouvernance est à l'origine des résultats décevants concernant la pauvreté. Le rapport révèle que l'espérance de vie est en moyenne de 51 ans pour la plupart des castes défavorisées, comparée à 63 ans pour le groupe ethnique Newar, qui est le plus privilégié.

Les RDH annuels de **l'Égypte** désagrègent les indicateurs socio-économiques, environnementaux et démographiques ainsi que d'autres indicateurs pour chacun des 26 gouvernorats de la nation. Ces données et les résultats des rapports forment la base de rencontres annuelles des gouverneurs du pays visant à examiner conjointement les problèmes de disparités et identifier des réponses politiques.

Le septième RDH de l'Égypte, le rapport 2002/2003 sur le développement participatif local, comprend une analyse innovante de l>IDH à l'échelle du pays. La désagrégation des données s'est portée au-delà des gouvernorats pour fournir des calculs et des analyses de 451 unités municipales. Une annexe détaillée présente des indicateurs sociaux et démographiques comportant plus de 70 variables.

Pour la première fois, des informations sont disponibles pour étudier les causes des variations et des écarts locaux. En fonction de ces données, 50 unités aux IDH faiblement positionnés ont déjà été désignées pour recevoir une aide au développement.

<sup>15</sup> Sakiko Fukuda-Parr, Kate Raworth et A. K. Shiva Kumar. 2003. « Using the HDI for Policy Analysis », tiré de *Readings in Human Development : Concepts, Measures and Policies*, révisé par Sakiko Fukuda-Parr et A. K. Shiva Kumar. New Delhi: Oxford University Press.

gories – masculin/féminin, urbain/rural, divisions géographiques, religions, groupes ethniques, castes, etc. – un rapport peut alors commencer à donner une image de l'inégalité et à refléter la répartition réelle des zones défavorisées (voir encadré 4.12). On peut également utiliser la désagrégation pour évaluer les pertes et les gains à court, moyen et long terme. Par exemple, certains groupes peuvent subir une perte à court terme, mais engranger un gain à moyen ou à long terme. Lorsque que cela est pertinent, les analyses RDH doivent mettre en évidence les disparités à l'aide de données adéquates. Ceci peut exiger effort et créativité statistique, car dans tous les pays, les ressources pour les activités statistiques sont bien inférieures à ce qui est requis pour l'élaboration de politiques centrées sur les individus. Dans bon nombre de pays, ce type de données est tout simplement indisponible.

Plusieurs questions fondamentales guident la collecte et l'utilisation des données désagrégées :

- *Qui sont les plus défavorisés – et quels sont les impacts des politiques sur leurs vies ?* La désagrégation doit s'efforcer d'identifier les groupes sociaux possédant les plus mauvais résultats afin de pouvoir suivre leur progrès.
- *Quelles sont les disparités existant entre les groupes ?* Ceci permet de mettre en évidence les discriminations actuelles ou historiques et d'indiquer si les politiques réduisent ou exacerbent les écarts (voir encadré 4.13).
- *Quels ont été les impacts des politiques antérieures sur des secteurs spécifiques de la société ?* L'évaluation de cet aspect requiert des variables apportant des réponses à court terme – par exemple, le taux d'alphabétisation chez les 15-19 ans plutôt que le taux d'alphabétisation des adultes – mais le manque de données est un problème courant. La réactivité exige également des statistiques qui sont fréquemment mises à jour, toutes les fois que c'est possible.



#### ENCADRÉ 4.13

### AMÉLIORATION DES INDICATEURS ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE EN BULGARIE

La Bulgarie a commencé en 1999 à calculer les indicateurs du développement humain au niveau des municipalités et des régions (IDHM et IDHD) afin d'encourager des débats sur la gouvernance. En 2002, le RDH a introduit deux innovations majeures visant à améliorer les indicateurs.

Premièrement, les IDH ont été présentés dans un livret [www.undp.bg/en/publications/national\\_human\\_development\\_reports/nhdr\\_2002.pdf](http://www.undp.bg/en/publications/national_human_development_reports/nhdr_2002.pdf) insistant sur les tendances des IDHM et les IDHD, et sur les facteurs les plus importants les affectant. Deuxièmement, le rapport a ajusté la méthodologie de calcul de l'IDHM en mettant l'accent sur son interaction avec l'IDHD. Ceci dirige l'attention sur le rôle de la gouvernance locale dans le développement durable des municipalités. Au lieu de classer les municipalités de 1 à 262 selon l'IDHM, le rapport évalue les municipalités dans le contexte des régions, et discute du rôle des régions pour les développer.

Le rapport rend clair le développement inégal des municipalités, et dans le même processus insiste sur l'importance d'une planification intégrée et de l'harmonisation des législations bulgare et européenne. Des débats à l'échelle nationale ont commencé à se tenir sur la nécessité d'institutionnaliser une gouvernance locale dite de « second niveau », sachant que la structure actuelle des régions permet l'intégration du développement des municipalités.



Ces problèmes exigent la prise en compte simultanée de trois perspectives : une perspective *sur la moyenne* portant sur le progrès global du pays, une *perspective*

**TABEAU 4.3 TROIS PERSPECTIVES POUR ÉVALUER LES PROGRÈS**

PÉRIODE	PERSPECTIVE SUR LA MOYENNE	PERSPECTIVE SUR LA PRIVATIONS	PERSPECTIVE SUR LA INÉGALITÉS
Une période	Quelle est la moyenne nationale ?	Qui sont les plus défavorisés par : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quintile de revenu</li> <li>• Sexe</li> <li>• Région</li> <li>• Rural ou urbain</li> <li>• Groupe ethnique</li> <li>• Niveau d'éducation</li> </ul>	Quel est le niveau de disparité entre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le quintile de revenu le plus élevé et le plus bas</li> <li>• Les hommes et les femmes</li> <li>• Les régions les plus aisées et les moins aisées</li> <li>• Rural et urbain</li> <li>• Les groupes ethniques les plus aisés et les moins aisés</li> <li>• Ceux ne possédant aucune instruction et ceux dotés d'une instruction supérieure</li> </ul>
Dans le temps	La moyenne nationale a-t-elle évoluée ?	Les groupes sociaux les plus défavorisés ont-ils progressé ?	De quelle manière les écarts entre les groupes sociaux ont-ils évolué – se sont-ils accentués ou réduits ?

Tiré de *Readings in Human Development: Concepts, Measures and Policies for a Development Paradigm*, edited by Sakiko Fukuda-Parr and A.K. Shiva Kumar

sur les privations relatant les progrès des groupes les plus défavorisés (voir outil 4.5a), et une *perspective sur les inégalités* indiquant les avancées en matière de réduction des inégalités (voir outil 4.5b). Il est possible d'appliquer ce cadre (voir tableau 4.3) à tous les pays en ayant recours aux variables les plus pertinentes. Même si les données désagrégées le permettent, de plus en plus de données sont heureusement collectées au niveau national.

Pour les trois perspectives, la méthode de mesure des progrès des indicateurs du développement humain est classée en *variation absolue, variation en pourcentage et réduction du déficit* (voir outil 4.5c). Le progrès de l'IDH est habituellement évalué selon la perspective sur la moyenne, mais les résultats sont trop progressifs pour être utiles à la détermination des résultats de périodes de politiques spécifiques. À l'avenir, il sera nécessaire d'accorder plus d'attention aux perspectives sur les privations et aux perspectives sur les inégalités.



## FORMULER DES OPTIONS POLITIQUES AUDACIEUSES

Un des objectifs communs à tous les RDH est l'incitation à un débat public sérieux. Pour cela, un élément clé, lié par nature à la qualité de l'analyse, est un ensemble de recommandations politiques viables fournissant un début structuré au dialogue (voir outil 4.1). La valeur ajoutée des messages des RDH réside dans le fait, qu'indépendamment du thème choisi, les rapports formulent clairement un ensemble cohérent de messages relatifs au développement humain, et les déploient suivant une stratégie de communication et de mobilisation soigneusement mise en place pour inciter au changement.

Les stratégies et les recommandations doivent être étroitement liées aux données RDH globales et aux analyses des politiques de sorte qu'il y ait une synergie entre les deux. La valeur des recommandations provient à la fois de leur

#### ENCADRÉ 4.14

### DEUX SCÉNARIOS DE DÉVELOPPEMENT POTENTIELS EN CHINE

Le RDH 2002 de la Chine, *Making Green Development a Choice*, décrit des solutions de développement durable pour le pays, à mesure que celui-ci se dirige vers l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce et continue à enregistrer des taux élevés de croissance annuelle.



L'objectif central du rapport est de générer des discussions sur les choix critiques des politiques qui sont nécessaires pour promouvoir un développement vert. Pour ce faire, le RDH s'est basé sur un scénario d'approche et une analyse coûts/profits.

« La voie périlleuse » esquisse un scénario basé sur des politiques réactives, où la participation du public n'est pas encouragée et où les forces du marché ne sont pas maîtrisées par des objectifs environnementaux. Elle prédit la vulnérabilité croissante de la société chinoise, le risque d'instabilité et la réduction potentielle de la croissance.

Le scénario « Voie de la réforme verte » repose sur des politiques environnementales proactives et sur le développement de partenariats. Les fruits de la croissance sont distribués de façon plus équitable. Bien que certaines plaies des décennies antérieures ne puissent pas être cicatrisées – particulièrement les pertes de la diversité biologique – une importante restauration peut ouvrir de nouvelles voies pour la croissance économique, le commerce et les investissements.

Ces scénarios ont généré une forte couverture médiatique aussi bien en Chine qu'à l'étranger, permettant à l'analyse RDH de devenir une référence importante pour les activités de développement durable du

faisabilité et de leurs perspectives de rechange clairement examinées, obtenues de la participation d'experts, d'éminents faiseurs d'opinion, de décideurs et de pays donateurs.

Un ensemble cohérent de messages relatifs aux politiques aideront à faire progresser le développement humain. Les rapports doivent fournir un ensemble de politiques, économes en ressources, qui se renforcent mutuellement et doivent identifier clairement les instruments et les outils des politiques. Plusieurs RDH performants proposent des options concrètes traitant à la fois des possibilités à réaliser et de la façon de les réaliser. Ils examinent les coûts et les avantages des choix des politiques, identifient vainqueurs et perdants, et insistent sur les échanges spécifiques d'un point de vue de développement humain (voir encadré 4.14).

En bref, les options de politiques doivent être, autant que possible :<sup>16</sup>

- Simples
- Accrocheuses
- Spécifiques
- Réalisables
- Ciblées
- Audacieuses

#### INTRODUIRE L'ANALYSE DES PARTIES PRENANTES À LA STRATÉGIE D'ÉLABORATION DES POLITIQUES

La réforme institutionnelle et des politiques dans les pays en voie de développement et en transition est essentiellement un processus politique. Souvent, les décisions relatives aux politiques sont des résultats collectifs découlant de rivalités politiques plutôt que des choix effectués par une entité unique. Cette réalité s'avère beaucoup plus complexe que la simple supposition qu'un gouvernement est désireux ou est capable de mettre en oeuvre des poli-

<sup>16</sup> Shahrbanou Tadjbakhsh. 2003. *Achieving Excellence in the NHDRs: A Workshop for the Arab World*. Parrainé par le PNUD du Caire, 17-19 février.

#### ENCADRÉ 4.15 EN JORDANIE : ACCENT SUR LA JEUNESSE



En Jordanie, 31,4 % de la population se situe dans le groupe d'âge compris entre 15 et 29 ans. Le RDH 2000 soutient que la société jordanienne doit promouvoir le développement humain en traitant des problèmes relatifs à la jeunesse, tels que donner davantage la parole aux jeunes ; accroître leurs possibilités de participer directement aux activités civiques, politiques, sociales, culturelles et économiques ; mandater les étudiants dotés de pensée critique et d'une morale positive du travail ; et leur inculquer la capacité d'entreprendre.

Le rapport préconise des discussions plus larges sur les problèmes relatifs aux jeunes, par les médias de masse ainsi que par les institutions officielles et celles des communautés, et propose un mécanisme de contrôle des conditions et des préoccupations des jeunes.

Suite à ces recommandations, le gouvernement, en collaboration avec les partenaires des Nations Unies, a construit un établissement de désintoxication. En outre, le Conseil national pour les affaires familiales coopère avec le Département des statistiques pour la collecte de données relatives à la jeunesse.

tiques publiques promouvant le développement humain.

Dans nombres de cas, lorsque les autorités centrales sont incapables de se comporter en tant que groupe unifié, les politiques découlent de l'équilibre issu des négociations entre les autorités et divers groupes d'intérêts. Ces derniers peuvent saper les réformes, mettre en avant leurs avantages, et/ou renverser complètement l'élan de développement à visage humain.

L'empressement des leaders à être proactifs peut également être conditionné par leurs calculs électoraux. Ils évaluent par avance le pouvoir relatif des gagnants et des perdants si le changement de politique proposé est mis en oeuvre, et évaluent l'impact sur les futures élections.

Tenant compte de ces facteurs, il est judicieux d'analyser l'économie politique et de se concentrer spécifiquement sur les parties prenantes. L'analyse des parties prenantes identifie celles qui ont une influence et/ou qui peuvent être affectées par le changement de politique. Elle fait

la lumière la nature et l'ampleur de leurs préférences, les mécanismes par le biais desquels elles peuvent influencer la mise en oeuvre (voir encadré 4.15), les changements de l'équilibre des forces, quels groupes seront habilités/déshabilités et les types de changement institutionnel qui se produiront.

Une fois ces questions minutieusement étudiées, les équipes RDH pourront anticiper des obstacles politiques potentiels à la mise en oeuvre de politiques et à l'élaboration des mesures compensatoires, par exemple, des ajustements institutionnels ou des subventions pour ceux qui subiraient des pertes au cours de la réforme.

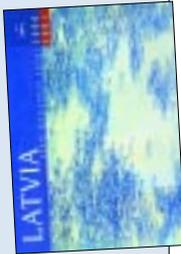
#### ENCADRÉ 4.16 EXPLORER LE CŒUR DE LA CULTURE POLITIQUE DE LA LETTONIE

Le rapport 2001 de la Lettonie portant sur le processus de politique publique insiste sur la responsabilité de chacun à atteindre les objectifs de développement humain. La politique publique ne relève pas uniquement de la responsabilité du gouvernement et des institutions de l'État.

La préparation du rapport a exigé un examen précis des normes politiques actuelles, dans la perspective d'apporter une contribution pratique à leur amélioration. Les questions ont touché directement la culture politique des Lettons : Pourquoi existe-t-il une confiance limitée accordée aux décideurs, alors qu'en même temps, la plupart des gens attendent que les institutions de l'État résolvent les problèmes économiques et sociaux ? Quels sont les défis structurels ou « réels », vécus ou « mythiques » à l'expression d'opinions et à la responsabilité en Lettonie ? Quelle est l'implication de la participation réelle ?

Par un processus de prise en compte d'une série d'études, de sondages et d'interviews personnelles, le RDH a pu découvrir les complexités institutionnelles de la situation présente. En conséquence, il a énormément contribué à la réflexion sur ces sujets.

À la suite du lancement, des débats publics animés ont eu lieu sur le financement des partis politiques, la corruption, la qualité de l'administration publique et sur d'autres sujets délicats mais critiques. Des changements concernant la législation relative au financement des parties ont été soulevés, et le « droit à une bonne gouvernance » a été inséré dans la Loi sur les procédures de l'administration publique.



#### INCORPORER LES ANALYSES INSTITUTIONNELLES

Un grand nombre d'institutions médiatisent la mise en oeuvre des changements de politiques. Habituellement, on entend par institutions les règles, procédures et normes permettant, prescrivant ou proscrivant certains comportements, définissant des attentes, limitant et facilitant des possibilités, fournissant des informations et façonnant les interactions humaines. On peut citer comme exemple : les gouvernements, les entreprises, les systèmes d'éducation, les hôpitaux, les églises, le mariage, etc. Les institutions maintiennent les règles politiques et économiques et réduisent le niveau d'incertitude en structurant les échanges économiques, politiques et sociaux. Vu qu'elles sont spécifiques aux régions et aux pays, l'analyse des politiques doit les étudier soigneusement (voir encadré 4.16).

Les changements de politique peuvent modifier les institutions, mais rarement du jour au lendemain. Puisqu'il est difficile aux gens de changer rapidement leurs croyances, leurs valeurs et leurs normes, ils ont tendance à suivre les anciens modèles et attentes, même lorsque des accords institutionnels formels ont déjà été reformulés. Parfois, les institutions produisent des droits acquis destinés à maintenir leur existence. Une fois que les gens se sont engagés dans des modèles institutionnels spécifiques, des réseaux formels et informels naissent pour les soutenir. Aussi longtemps que des résultats acceptables sont générés, ceux qui en profitent directement peuvent considérer que les coûts de l'innovation et de l'incertitude

sont trop élevés. Les rapports doivent prendre en compte le fait que certaines recommandations relatives aux politiques ne puissent pas être mises en oeuvre avec succès sans que des changements institutionnels appropriés n'aient lieu.

Une attention particulière doit être accordée à l'analyse des structures organisationnelles, qui précise la façon dont travaillent les administrations nationales et régionales, la nature de la culture administrative et le comportement de l'administration lorsqu'elle est sous pression. Une telle analyse s'avère précieuse particulièrement pour le contrôle de l'implantation des politiques et l'identification des goulots d'étranglement organisationnels.

## LES QUESTIONS DE PROCESSUS QUI CONTRIBUENT À UNE ANALYSE DE QUALITÉ

L'excellente qualité de l'analyse RDH provient d'un processus de préparation qui encourage la rétroaction permanente et la compréhension conceptuelle profonde. La formation de partenaires et un processus d'évaluation par les pairs sont deux étapes importantes à considérer.

### FORMATION EN DÉVELOPPEMENT HUMAIN<sup>17</sup>

Les cours de formation au niveau national sur les concepts, l'application des politiques et les problèmes relatifs à la mesure du développement humain sont

en nombre croissant et plusieurs cours régionaux et internationaux existent également. Ceux-ci peuvent améliorer de manière significative les compétences des membres des équipes RDH ainsi que celles des autres personnes impliquées dans les consultations, permettant ainsi de progresser vers un meilleur produit final. Un module de formation présenté au tableau 4.4 intègre l'expérience collective des formateurs de diverses régions. Pour plus d'informations sur les cours spécifiques, voir <http://hdr.undp.org/training/default.cfm>

### ENTREPRENDRE UN PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Un autre support clé pour la qualité des analyses est l'évaluation par les pairs au cours des phases finales de la préparation du RDH. Ces évaluations sont obligatoires pour tous les RDH nationaux et régionaux, et sont une façon de maintenir l'objectivité et d'assurer la qualité des recherches. Les pairs doivent être sélectionnés et contactés par le PNUD et/ou l'équipe RDH, assurant ainsi la pertinence de leurs compétences et la valeur de leur rétroaction. Avant la finalisation de l'ébauche du rapport, les bureaux nationaux du PNUD font circuler des copies du rapport par le biais du Système d'évaluation par les pairs des RDH, pour que des pairs de mêmes compétences que les membres de l'équipe nationale puissent l'évaluer (voir chapitre 3, et pour un exposé plus complet sur ce système, visitez le site [http://hdr.undp.org/docs/nhdr/Peer\\_Review\\_System.pdf](http://hdr.undp.org/docs/nhdr/Peer_Review_System.pdf)

**TABLEAU 4.4** MODULE DE FORMATION EN DÉVELOPPEMENT HUMAIN

MODULE	CONTENU	
Un	Concept	Procure une compréhension approfondie de la philosophie, du concept, de l'évolution, des principes et des caractéristiques distinctes du développement humain. Le différencie du développement des ressources humaines, du développement social, du développement durable, des théories de la croissance économique, etc.
Deux	Mesure	Présente différentes mesures du développement humain : raisonnement et méthodologies <ul style="list-style-type: none"> <li>• IDH</li> <li>• Désagrégation de l'IDH</li> <li>• IPH</li> <li>• IDS-IPF</li> <li>• Autres</li> </ul>
Trois	Les RDH mondiaux : thèmes et messages	Offre un aperçu des principaux messages des divers RMDH, se concentrant particulièrement sur les nombreuses innovations (telles que le lien avec les droits de l'homme, l'importance des soins dans un monde en voie de globalisation, etc.)
Quatre	Les statistiques du développement humain et l'utilisation d'indicateurs pour le contrôle	Offre une familiarisation complète avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ODM et leur utilité</li> <li>• Les différents indicateurs : entrées, processus, résultats</li> <li>• Les sources, les définitions, la désagrégation, les problèmes de qualité</li> <li>• Les indicateurs thématiques et sectoriels</li> <li>• L'utilisation d'indicateurs pour les évaluations et les contrôles</li> </ul>
Cinq	Les stratégies du développement humain	Élabore les stratégies nationales de développement humain examinées dans les RDH mondiaux <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes</li> <li>• Perspectives (telles que sur le rôle de l'État, de la contribution économique des femmes, de l'évaluation de la mondialisation, etc.)</li> <li>• Évaluation</li> <li>• Financement</li> </ul>
Six	Accroître l'efficacité des RDH	Examine les divers éléments et approches pour rendre opérationnel les stratégies de développement humain à un niveau sectoriel <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principes appliqués aux politiques, aux programmes, à la législation et aux budgets</li> <li>• Thèmes explicatifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pauvreté</li> <li>• Environnement</li> <li>• Technologie de l'information et de la communication</li> <li>• Sexe</li> <li>• VIH/sida</li> <li>• Décentralisation</li> </ul> </li> </ul>
Sept	Accroître l'efficacité des RDH	Discuter des méthodes pour améliorer la qualité, mener une réflexion sur la préparation, etc.
Huit	Préconiser le développement humain	Offrir un aperçu des méthodes créatives et stratégiques pour préconiser les messages RDH et étendre le travail de proximité à la société civile

Hernando Gomez Buendia, A. K. Shiva Kumar, Oscar Sanchez et Shahrbanou Tadjbakhsh. Réunion sur la formation en développement humain à Bogota, mai 2002.



## QUALITÉ D'ANALYSE

# LISTE DE CONTRÔLE

### Quelques actions nécessaires :

#### *BUT ET COHÉRENCE*

- Identifier un thème qui soit stratégique et opportun au sein du contexte national.
- S'assurer que le rapport fasse partie d'une publication continue et régulière de la série RDH (tous les ans ou tous les deux ans).
- Fournir une formation sur les concepts du développement humain, les mesures et les applications des politiques aux auteurs principaux et autres partenaires.
- Commander des rapports de fond par des experts, si nécessaire.
- Préparer un plan – structurer le RDH de manière logique et cohérente.
- S'assurer qu'il existe une synergie entre l'analyse et les données et un équilibre entre la description et l'analyse.
- S'appuyer sur des lecteurs avec une expertise spécifique à diverses étapes ; inviter des groupes de lecteurs, si nécessaire.

#### *ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN*

- Fournir un aperçu clair du développement humain (la théorie au sein du contexte national).
- Analyser le thème à partir de la perspective du développement humain.
- Incorporer une analyse sur le progrès du développement humain.
- Exprimer les perceptions des individus dans le rapport.

#### *ANALYSE POLITIQUE ET RECOMMANDATIONS*

- Organiser une réunion initiale de brainstorming afin de s'accorder sur les positions de principe et les directions politiques auxquelles le rapport cherchera à contribuer.
- Concevoir un cadre analytique (conception de recherche, mesure et collecte des données).
- Entreprendre et présenter une évaluation critique des politiques pertinentes et existantes.
- Entreprendre une analyse des alternatives politiques, contenant des recommandations/ options qui soient claires, concrètes et réalistes.
- Suggérer des institutions, règles, procédures et normes pour mettre en œuvre les options et les approches politiques.



- Examiner les traditions, l'histoire et les normes culturelles afin d'évaluer l'impact du changement politique au niveau micro.
- Employer des techniques avancées pour l'analyse politique, telle que l'analyse coût/bénéfice.

### *INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN*

- Inclure un IDH désagrégé.
- Suivre le progrès du développement humain en utilisant l'IPH, l'IPF, l'ISD.
- Adapter les indicateurs de développement humain existants et/ou mettre au point de nouveaux indicateurs pour s'adapter au contexte national.

### *DONNEES : SOURCES ET INTERPRÉTATION*

- Identifier les besoins de données et si désiré, ordonner des enquêtes. Inclure à la fois les sources quantitatives et qualitatives (ex : enquêtes, sondages d'opinion publique, études de cas).
- Incorporer des données, lorsque disponibles, d'une variété de sources, dont le gouvernement, les groupes non gouvernementaux et les organisations internationales.
- Citer clairement les sources de toutes les données dans le rapport.
- Fournir des séries temporelles et des comparaisons avec les autres pays en utilisant des indicateurs pertinents.
- Collaborer avec les utilisateurs et producteurs de statistiques afin de discuter des méthodes et des approches qui institutionnaliseront la collecte des indicateurs non économiques et des niveaux utiles de désagrégation.
- S'assurer que les données quantitatives/ qualitatives sont suffisantes pour prouver l'argument politique, tout en admettant et détaillant les données manquantes/partis pris.
- Désagréger les données pour saisir les disparités (spatiales, sexospécifiques, ethniques et régionales) et identifier les zones clés de concentration des recommandations politiques.

### *ANNEXES*

- Inclure une bibliographie avec des références sur tous les documents de fond pertinents à la préparation du rapport.
- Fournir une note statistique qui inclut tableaux de données, notes techniques, références statistiques et définitions des termes statistiques.
- Décrire le processus et la méthodologie du RDH.

## OUTIL 4.1 • CINQ ÉLÉMENTS CLÉS DE LA PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT



### OUTILS

Mahbub ul Haq, fondateur du Rapport sur le développement humain, a fait la liste de cinq éléments clés de la planification du développement.<sup>18</sup>

1. On ne peut se permettre de commencer avec une connaissance imparfaite du bien-être humain national lorsque l'on formule des plans déterminant leur avenir. Ainsi, un bilan humain complet est indispensable. Quelle est la mesure de l'instruction des habitants d'un pays? Quel est l'inventaire des compétences? Quel est le profil de la répartition relative des revenus et de la pauvreté absolue? Quelle est la répartition urbaine-rurale et quel est le niveau de développement humain dans les diverses régions? Quelles sont les attitudes sociales et culturelles et les aspirations des populations?
2. Les cibles des capacités humaines élémentaires doivent être identifiées en termes de nutrition, d'éducation, de santé, de logement et de transport en moyenne. Quel niveau de capacités élémentaires la société peut-elle se permettre d'avoir étant donné son revenu par habitant actuel? Ces cibles sont à leur tour traduites en production et consommation.
3. L'intégration des objectifs de production et de distribution à part égale assurera que la production nationale est équitablement distribuée. Les implications de cet élément concernent la redistribution des biens de production, la création de filets de sécurité sociaux pour les plus pauvres et la fourniture effective de mécanismes de prestation, qui, à leur tour, accroîtront la productivité des pauvres.
4. Le processus de création d'une stratégie du développement humain doit être décentralisé, permettant la participation de la communauté à tous les stades de la planification et de la mise en œuvre.
5. Afin de suivre le progrès, un ensemble complet d'indicateurs de développement social et humain doit être mis au point, qui fournira un cadre humain pour l'analyse de la performance.

<sup>18</sup> Mahbub ul Haq. 1995. *Reflections on Human Development*. New York: Oxford University Press.

## OUTIL 4.2 • ENQUÊTES SUR LES MÉNAGES – QUELLES INFORMATIONS FOURNISSENT-ELLES ?



Les enquêtes sur les ménages<sup>19</sup> peuvent être menées au niveau national ou parmi des populations plus réduites. Ce sont les moyens les moins coûteux pour mesurer les variables pour lesquelles le recensement ou les données nationales complexes ne sont pas disponibles.

Une enquête sur les ménages rassemble des données sur un échantillon de ménages sélectionnés au hasard à partir d'une liste. Pour les études nationales, le cadre est souvent un recensement. Les enquêtes collectent des informations au niveau du ménage individuel, sur qui achète quels biens et services, combien est dépensé pour lesdits biens et services. Ils fournissent des données sur des variables qui sont influencées par la politique et touchées par des questions comme les niveaux de nutrition, d'éducation et de santé. Les questions de la recherche concernent le lien entre les instruments politiques et les variables de résultat.

Les données issues de l'enquête sur les ménages aident à mesurer et comprendre les niveaux de vie. Les mesures requièrent des données sur la consommation, le revenu, la taille du ménage et les prix. Pour des concepts plus larges, tels que le suivi du progrès du développement humain, informations sur la santé, la nutrition, l'espérance de vie, les niveaux d'éducation, l'alphabétisation et le logement sont nécessaires. Il existe plusieurs types d'enquêtes :

- Les enquêtes budgétaires collectent des données sur la consommation et ses composants.
- Les enquêtes sur les revenus et l'emploi rassemblent des données sur les sources de revenus, les professions et le chômage.
- Les enquêtes sur la fécondité rassemblent des informations sur le nombre d'enfants nés, les pratiques contraceptives et les attitudes envers la fécondité.
- Les enquêtes nutritionnelles collectent des statistiques sur la quantité de nourriture consommée, sur la manière dont elle est préparée et mangée, et sur son contenu calorique, protéinique et en nutriments.

Il existe plusieurs enquêtes, telles que les Enquêtes sur les niveaux de vie, qui rassemblent des données sur tous ces sujets en une seule et même étude, mais sacrifie la taille de l'échantillon de population pour ces informations.

En termes d'analyse des données, il est utile d'employer des statistiques descriptives pour faire la lumière sur des caractéristiques spécifiques des données, plutôt que d'utiliser une théorie qui résume les données à travers un ensemble de paramètres structurels. Les données provenant des enquêtes sur les ménages sont une base de recherche pour tester les théories sur le comportement des ménages et fournissent un large éventail de données sur les caractéristiques et activités des ménages.

<sup>19</sup> Angus Deaton. 1998. *The Analysis of Household Surveys – A Microeconomic Approach to Development Policy*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.

## OUTIL 4.3 • RODM ET RDH – ÉVITER LA DUPLICATION, RÉALISER LA SYNERGIE



### OUTILS

De nombreuses synergies existent entre les RODM et les RDH<sup>20</sup>. Les deux rapports sont qualitativement des produits différents, mais abordent néanmoins des sujets similaires, se basent sur des données similaires et emploient des processus similaires pour la propriété nationale. Alors que le premier met l'accent sur le progrès nécessaire pour réaliser les objectifs du développement humain, le dernier fournit une analyse approfondie de la manière d'atteindre ces cibles.

De nombreux pays ont tiré profit de ces synergies et du potentiel des processus de production qui se renforcent l'un l'autre. Afin d'assurer le suivi des ODM, les RODM dépendent lourdement des données présentées dans les RDH, qui, dans de nombreux cas, sont les dépositaires essentiels des chiffres nationaux les plus récents, les plus novateurs et désagrégés. Bien que les indicateurs des ODM ne correspondent pas directement aux marqueurs traditionnels du développement humain, ils sont néanmoins cohérents et contribuent de manière très utile à fixer le point de référence du développement humain vers 2015. En plus de la propriété nationale et des efforts de mobilisation et de sensibilisation en lien avec les deux rapports, les questions clés suivantes peuvent être considérées en termes de qualité de l'analyse :

- **Le cadre conceptuel** : le cadre conceptuel utilisé dans le RDH est le développement humain. Les RODM n'ont pas de cadre conceptuel. Les ODM reflètent certains aspects du développement humain en termes d'amélioration des capacités humaines, mais n'intègrent pas un certain nombre d'autres dimensions telles que la sécurité humaine et la participation.
- **Les données** : L'élan généré par les ODM, résulte, dans un certain nombre de pays, en une attention et des ressources accrues pour la collecte et l'analyse des données nécessaires à la prise de décision politique concernant le développement humain. Cela donne l'opportunité aux équipes du RDH de recommander que les offices statistiques nationaux et autres bureaux collectent des données en vue d'une analyse solide du développement humain, même au-delà de celles demandées pour un RODM. Celles-ci peuvent inclure, entre de nombreuses autres, des indicateurs qui évaluent non seulement le progrès quantifiable (c-à-d. les taux de scolarisation), mais également le progrès qualitatif (scores aux examens standardisés, taux d'abandon etc.). Les RDH à leur tour sont un complément essentiel des indicateurs ODM, étant donné leur accent sur les données désagrégées au lieu des simples moyennes nationales. Comme l'ont illustré de nombreux RDH, les moyennes nationales désagrégées par sexe, groupe ethnique, cohorte d'âge, etc. produisent une analyse des causes des privations et de la pauvreté, ainsi que la formulation de stratégies bien plus efficaces.
- **Stratégies et analyse politiques** : les RODM attirent l'attention sur le progrès d'un pays sur un ensemble d'objectifs nationaux. Ceci est à l'origine d'une discussion sur les stratégies nécessaires pour atteindre les objectifs et génère un intérêt renouvelé pour le débat, l'analyse et les idées, qui sont essentiels pour les RDH. Un pays peut commencer par passer d'un ensemble d'objectifs très généraux formant les RODM à des priorités politiques dans des secteurs clés pouvant contribuer à leur réalisation.

<sup>20</sup> Sarah Burd-Sharps et Selim Jahan. 2002. « National Human Development Reports and Millennium Development Goals Reports : Mutually Supportive Exercises. » Note interne PNUD.

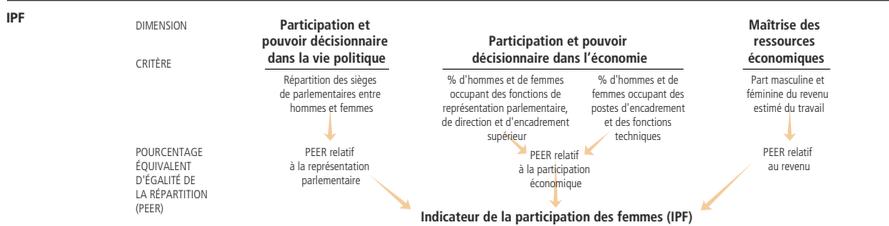
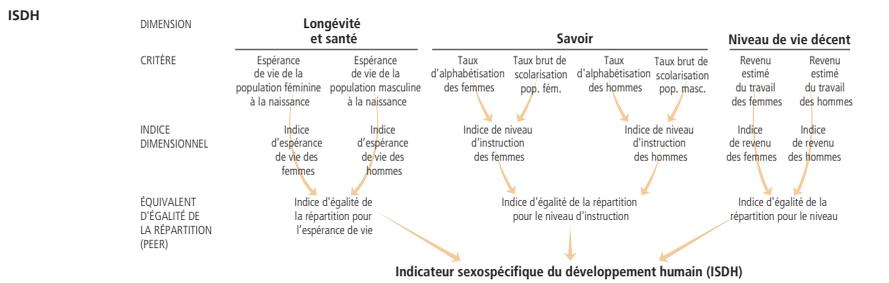
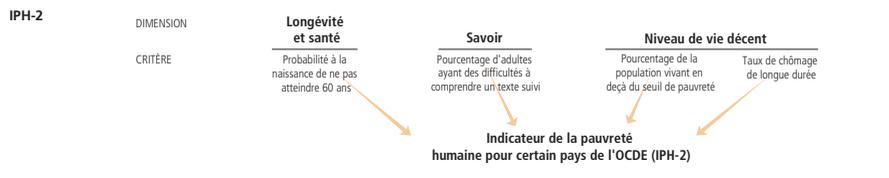
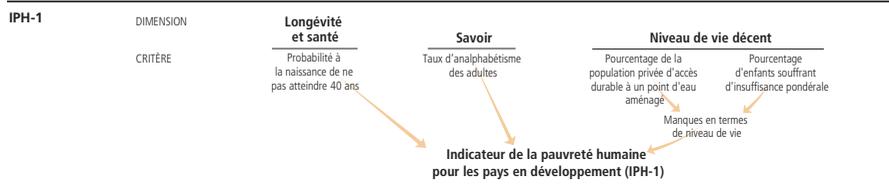
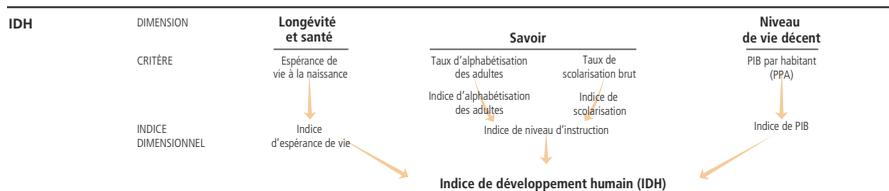
## OUTIL 4.4 • NOTE TECHNIQUE TIRÉE DU RMDH 2003



### NOTE TECHNIQUE 1

#### CALCUL DES INDICATEURS COMPOSITES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les diagrammes ci-dessous présentent un aperçu synthétique de la composition des cinq indicateurs composites du développement humain utilisés dans le *Rapport mondial sur le développement humain*. Ils mettent ainsi en évidence leurs points communs comme leurs différences. Le texte des pages suivantes fournit par ailleurs une explication détaillée de cette composition.



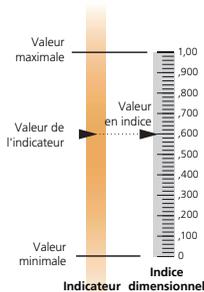


**L'indicateur du développement humain (IDH)**

L'IDH est un outil synthétique de mesure du développement humain. Il chiffre le niveau moyen atteint par chaque pays sous trois aspects essentiels :

- Longévité et santé, représentées par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir, représentées par le taux d'alphabétisation des adultes (pour deux tiers) et par le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (pour un tiers).
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent, représentée par le PIB par habitant (en PPA).

Avant de calculer l'IDH lui-même, il faut établir un indice pour chacune de ces dimensions. La détermination de ces indices dimensionnels - c'est-à-dire correspondant à l'espérance de vie, au niveau d'instruction et au PIB - passe à chaque fois par la définition d'une fourchette de variation, avec un minimum et un maximum.



Les résultats obtenus dans chaque dimension sont exprimés par une valeur comprise entre 0 et 1 selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

L'IDH correspond à la moyenne arithmétique de ces indices dimensionnels. L'encadré ci-contre illustre le calcul de l'IDH pour un pays témoin.

**Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'IDH**

Critère	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance (années)	85	25
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (%)	100	0
PIB par habitant (en PPA)	40 000	100

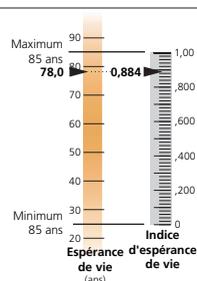
**Calcul de l'IDH**

Pour illustrer le calcul de l'IDH, nous utiliserons des données concernant le Costa Rica.

**1. Calcul de l'indice d'espérance de vie**

L'indice d'espérance de vie mesure le niveau atteint par le pays considéré en termes d'espérance de vie à la naissance. Pour le Costa Rica, l'espérance de vie était de 78,0 ans en 2002, soit un indice d'espérance de vie de 0,884.

$$\text{Indice d'espérance de vie} = \frac{78,0 - 25}{85 - 25} = 0,884$$



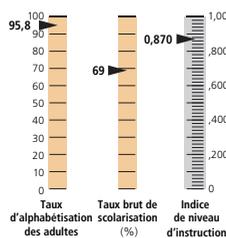
**2. Calcul de l'indice de niveau d'instruction**

L'indice de niveau d'instruction mesure le niveau atteint par le pays considéré en termes d'alphabétisation des adultes et d'enseignement (taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur). La procédure consiste, tout d'abord, à calculer un indice pour l'alphabétisation des adultes et un autre pour la scolarisation. Ces deux indices sont ensuite fusionnés pour donner l'indice de niveau d'instruction, dans lequel l'alphabétisation des adultes reçoit une pondération des deux tiers et le taux brut de scolarisation d'un tiers. Au Costa Rica, où le taux d'alphabétisation des adultes atteignait 95,8 % en 2002 et le taux brut de scolarisation combiné 69 % pour l'année scolaire 2001/02, l'indice de niveau d'instruction est de 0,870.

$$\text{Indice d'alphabétisation des adultes} = \frac{95,8 - 0}{100 - 0} = 0,958$$

$$\text{Indice de scolarisation} = \frac{69 - 0}{100 - 0} = 0,690$$

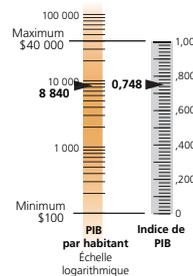
$$\text{Indice de niveau d'instruction} = 2/3 (\text{indice d'alphabétisation des adultes}) + 1/3 (\text{indice de scolarisation}) = 2/3 (0,958) + 1/3 (0,690) = 0,870$$



**3. Calcul de l'indice de PIB**

L'indice de PIB est calculé sur la base du PIB par habitant corrigé (en PPA). Le revenu intervient dans l'IDH afin de rendre compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et l'instruction. Son montant est corrigé parce qu'un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable. Le calcul s'effectue donc à partir d'un logarithme du revenu. Pour le Costa Rica, dont le PIB par habitant était de 8 840 dollars (PPA) en 2002, l'indice de PIB s'établit à 0,748.

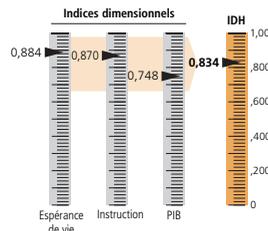
$$\text{Indice de PIB} = \frac{\log(8,840) - \log(100)}{\log(40,000) - \log(100)} = 0,748$$



**4. Calcul de l'IDH**

Une fois les trois indices dimensionnels calculés, il ne reste plus qu'à déterminer leur moyenne arithmétique pour parvenir à l'IDH.

$$\text{IDH} = 1/3 (\text{indice d'espérance de vie}) + 1/3 (\text{indice de niveau d'instruction}) + 1/3 (\text{indice de PIB}) = 1/3 (0,884) + 1/3 (0,870) + 1/3 (0,748) = 0,834$$





**L'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1)**

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par un pays donné, l'IPH-1 s'attache aux carences ou manques observables dans les trois dimensions fondamentales déjà envisagées par l'indicateur du développement humain :

- Longévité et santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 40 ans.
- Instruction et accès au savoir : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'analphabétisme des adultes.
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent : impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble, exprimée par la moyenne non pondérée de deux indicateurs : le pourcentage de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés et le pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale.

Le calcul de l'IPH-1 est plus direct que celui de l'IDH. En effet, les critères utilisés pour mesurer ces carences sont déjà normalisés entre 0 et 100 (puisqu'ils se présentent sous la forme de pourcentages). Il n'est donc pas nécessaire de passer par des indices dimensionnels.

À l'origine, la mesure des manques en termes de niveau de vie comprenait également un indicateur de l'accès aux services de santé. Cependant, dans le rapport de cette année, le manque de données récentes et fiables concernant cet aspect nous a contraint à réduire à deux les variables prises en compte à cet égard : pourcentage de la population privée d'accès durable à des points d'eau aménagés et pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale.

**L'indicateur de la pauvreté humaine pour certains pays de l'OCDE (IPH-2)**

L'IPH-2 mesure les carences sous les mêmes aspects que l'IPH-1, en y ajoutant l'exclusion. Il comporte donc quatre variables :

- Longévité et santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 60 ans.
- Instruction et accès au savoir : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'illettrisme des adultes (âgés de 16 à 65 ans).
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent : exprimé par le pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi médiane du revenu disponible corrigé des ménages).
- Exclusion : exprimée par le taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois).

**Calcul de l'IPH-1**

**1. Mesure des manques en termes de niveau de vie**

Les carences en termes de niveau de vie sont exprimées par une moyenne non pondérée de deux éléments :

Moyenne non pondérée = 1/2 (population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés) + 1/2 (enfants souffrant d'insuffisance pondérale)

**Exemple de calcul : Cambodge**

Population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés = 70 %  
Enfants souffrant d'insuffisance pondérale = 45 %

Moyenne non pondérée = 1/2(70)+1/2(45)=57,5%

**2. Calcul de l'IPH-1**

La formule pour calculer l'IPH-1 est la suivante :

$$IPH-1 = [1/3 (P_1^a + P_2^a + P_3^a)]^{1/a}$$

où :

- P1 = probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans (multipliée par 100)
- P2 = taux d'analphabétisme des adultes
- P3 = moyenne non pondérée des pourcentages de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés et d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale
- a = 3

**Exemple de calcul : Cambodge**

P1 = 24,0 %  
P2 = 30,6 %  
P3 = 57,5 %

$$IPH-1 = [1/3(24,0^3+30,6^3+57,5^3)]^{1/3} = 42,6$$

**Calcul de l'IPH-2**

La formule pour calculer l'IPH-2 est la suivante :

$$IPH-2 = [1/4 (P_1^a + P_2^a + P_3^a + P_4^a)]^{1/a}$$

où :

- P1 = probabilité, à la naissance, de décéder avant 60 ans (multipliée par 100)
- P2 = taux d'illettrisme des adultes
- P3 = population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi-médiane du revenu disponible corrigé des ménages)
- P4 = taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois)
- a = 3

**Exemple de calcul : Canada**

P1 = 8,7 %  
P2 = 16,6 %  
P3 = 12,8 %  
P4 = 0,7 %

$$IPH-2 = [1/4(8,7^3+16,6^3+12,8^3+0,7^3)]^{1/3} = 12,2$$

**Pourquoi a = 3 dans le calcul de l'IPH-1 et de l'IPH-2**

La valeur du coefficient  $a$  a une incidence considérable sur celle de l'IPH. Si  $a = 1$ , l'IPH correspond à la moyenne de ses trois variables. En revanche, faire augmenter  $a$  revient à conférer une prépondérance à la composante dans laquelle le manque est le plus important. Ainsi, à mesure que  $a$  tend vers l'infini, l'IPH se rapproche de la valeur de la variable la plus faible (pour le Cambodge, qui sert d'exemple pour le calcul de l'IPH-1, le chiffre serait 57,5 %, valeur qui correspond à la moyenne non pondérée de la population sans accès convenable à une source d'eau et aux enfants souffrant d'insuffisance pondérale).

Dans ce Rapport,  $a$  est fixé à 3, ce qui confère un poids supplémentaire, mais pas écrasant, aux composantes dans lesquelles le dénuement est le plus criant. Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'IPH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, « Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective », ainsi que la note technique du *Rapport mondial sur le développement humain* 1997 (et les références biographiques succinctes, à la fin de la présente note technique).



## L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par chaque pays, l'ISDH corrige ce niveau de façon à refléter les inégalités sociologiques entre femmes et hommes sous les aspects suivants :

- Longévité et santé, exprimée par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir, exprimés par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus.
- Possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent, exprimée par le revenu estimé du travail (en PPA).

Le calcul de l'ISDH s'effectue en trois étapes. On commence par déterminer des indices concernant les populations féminine et masculine pour chacune des variables, selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

On combine ensuite les indices obtenus pour ces deux catégories concernant chaque variable, de manière à assigner une pénalité aux différences de niveau entre hommes et femmes. L'expression mathématique qui en résulte, appelée indice d'égalité de la répartition, se calcule selon la formule générale suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \left[ \left( \text{part de la population féminine (indice dimensionnel pour la population féminine)}^{\frac{1}{\epsilon}} \right) \right. \\ & \left. + \left( \text{part de la population masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}^{\frac{1}{\epsilon}} \right) \right]^{\epsilon} \end{aligned}$$

$\epsilon$  représente l'aversion pour l'inégalité. Dans le calcul de l'ISDH, le coefficient  $\epsilon = 2$ . L'équation générale prend alors la forme suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \left[ \left( \text{part de la population féminine (indice dimensionnel pour la population féminine)}^{\frac{1}{2}} \right) \right. \\ & \left. + \left( \text{part de la population masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}^{\frac{1}{2}} \right) \right]^2 \end{aligned}$$

Cette équation aboutit ainsi à la moyenne harmonique des parts indicelles masculine et féminine.

Il reste à calculer l'ISDH en combinant les trois indices d'égalité de la répartition par l'établissement d'une moyenne non pondérée.

### Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'ISDH

Critère	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance, population féminine (années)	87,5	27,5
Espérance de vie à la naissance, population masculine (années)	82,5	22,5
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (%)	100	0
Revenu estimé du travail (en PPA)	40 000	100

Note: Les valeurs maximale et minimale concernant l'espérance de vie sont supérieures de cinq ans pour la population féminine, afin de tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine.

### Calcul de l'ISDH

Pour illustrer le calcul de l'ISDH, nous utiliserons des données relatives à la Turquie.

#### 1. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie

La première étape consiste à calculer des indices distincts pour l'espérance de vie des populations féminine et masculine, en utilisant la formule générale relative aux indices dimensionnels.

FEMMES	HOMMES
Espérance de vie : 73,1 ans	Espérance de vie : 67,9 ans
Indice d'espérance de vie = $\frac{73,1 - 27,5}{87,5 - 27,5} = 0,760$	Indice d'espérance de vie = $\frac{67,9 - 22,5}{82,5 - 22,5} = 0,757$

On combine ensuite ces deux résultats pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, en utilisant la formule générale relative aux indices d'égalité de la répartition.

FEMMES HOMMES

Part de la population : 0,496 Part de la population : 0,504  
Indice d'espérance de vie : 0,760 Indice d'espérance de vie : 0,757

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie} = \left[ (0,496 (0,760^{\frac{1}{2}})) + (0,504 (0,757^{\frac{1}{2}})) \right]^2 = 0,758$$

#### 2. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction

On calcule tout d'abord des indices relatifs au taux d'alphabétisation des adultes et au taux brut de scolarisation combiné, du primaire au supérieur, en distinguant les populations féminine et masculine. Cette opération est assez simple, puisque ces éléments sont déjà normalisés entre 0 et 100 (étant exprimés en pourcentage).

FEMMES	HOMMES
Taux d'alphabétisation des adultes : 78,75 %	Taux d'alphabétisation des adultes : 94,4 %
Indice d'alphabétisation des adultes : 0,785	Indice d'alphabétisation des adultes : 0,944
Taux brut de scolarisation : 61,8 %	Taux brut de scolarisation : 73,5 %
Indice de scolarisation : 0,618	Indice de scolarisation : 0,735

Il s'agit ensuite de déterminer l'indice de niveau d'instruction, dans lequel entrent pour deux tiers l'indice d'alphabétisation des adultes et pour un tiers l'indice de scolarisation. Ce calcul s'effectue séparément pour les populations féminine et masculine.

$$\begin{aligned} & \text{Indice de niveau d'instruction} = 2/3 (\text{indice d'alphabétisation des adultes}) + 1/3 (\text{indice de scolarisation}) \\ & \text{Indice du niveau d'instruction des femmes} = 2/3 (0,785) + 1/3 (0,618) = 0,729 \\ & \text{Indice de niveau d'instruction des hommes} = 2/3 (0,944) + 1/3 (0,735) = 0,874 \end{aligned}$$

Enfin, on combine ces deux indices pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction :

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,496	Part de la population : 0,504
Indice de niveau d'instruction : 0,729	Indice de niveau d'instruction : 0,874

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction} = \left[ (0,496 (0,729^{\frac{1}{2}})) + (0,504 (0,874^{\frac{1}{2}})) \right]^2 = 0,796$$

#### 3. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu

On estime tout d'abord, séparément, le revenu du travail (en PPA) des femmes et des hommes (pour plus de détails sur ce calcul, voir l'addendum à la présente note technique), avant de calculer l'indice de revenu pour chacune de ces populations. Comme pour l'IDH, le niveau de revenu est corrigé par l'utilisation du logarithme du revenu estimé du travail (en PPA) :

$$\begin{aligned} & \text{Indice de revenu} = \frac{\log(\text{valeur constatée}) - \log(\text{valeur minimale})}{\log(\text{valeur maximale}) - \log(\text{valeur minimale})} \end{aligned}$$

FEMMES	HOMMES
Revenu estimé du travail (PPA) : 4 757	Revenu estimé du travail (PPA) : 7 873
Indice de revenu = $\frac{\log(4\,757) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,645$	Indice de revenu = $\frac{\log(7\,873) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,729$

Suite du calcul de l'ISDH page suivante



#### Calcul de l'ISDH (suite)

On combine ensuite les indices relatifs aux populations féminine et masculine pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu :

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,496	Part de la population : 0,504
Indice de revenu : 0,645	Indice de revenu : 0,729

Indice d'égalité de la répartition pour le revenu =  $\{[0,496 (0,645^{-1})] + [0,504 (0,729^{-1})]\}^{-1} = 0,685$

#### 4. Calcul de l'ISDH

Le calcul de l'ISDH, là encore, est aisé. Il s'agit simplement de la moyenne non pondérée des trois variables : indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction et indice d'égalité de la répartition pour le revenu.

$$\text{ISDH} = 1/3 (\text{indice d'espérance de vie}) + 1/3 (\text{indice de niveau d'instruction}) + 1/3 (\text{indice de revenu}) \\ = 1/3 (0,758) + 1/3 (0,796) + 1/3 (0,685) = 0,746$$

#### Pourquoi $\epsilon = 2$ dans le calcul de l'ISDH

La valeur de  $\epsilon$  correspond à l'ampleur de la pénalité assignée à un pays pour les inégalités qui y règnent entre populations féminine et masculine. Plus cette valeur sera élevée, plus les inégalités seront jugées pénalisantes.

Un coefficient  $\epsilon$  égal à 0 signifierait que les inégalités sociologiques entre les sexes sont sans incidence sur la note obtenue par le pays considéré (dans ce cas, la valeur de l'ISDH serait identique à celle de l'IDH). A contrario, un coefficient  $\epsilon$  tendant vers l'infini conférerait une prépondérance sans cesse croissante au groupe sociologique dont les résultats sont les moins bons.

Le calcul de l'ISDH (comme d'ailleurs celui de l'IPF) utilise la valeur 2, ce qui revient à assortir d'une pénalité modérée les inégalités entre femmes et hommes en termes de réalisations.

Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'ISDH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, « Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement », Kalpana Bardhan et Stephan Klasen, « UNDP's gender-related indices: a critical review », ainsi que la note technique des *Rapports mondiaux sur le développement humain 1995 et 1999* (voir les références bibliographiques succincte à la fin de la présente note technique).



## L'indicateur de la participation des femmes (IPF)

L'IPF se concentre sur les opportunités ouvertes aux femmes, plutôt que sur les capacités qui sont les leurs.

Il s'attache aux inégalités femmes-hommes dans trois domaines essentiels :

- Participation et pouvoir décisionnaire dans la sphère politique, exprimés par la répartition des sièges de parlementaires entre hommes et femmes.
- Participation et pouvoir décisionnaire dans l'économie, exprimés par deux éléments : pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques.
- Maîtrise des ressources économiques, mesurée par la part masculine et féminine du revenu estimé du travail (en PPA).

Pour chacune de ces trois dimensions, on calcule un pourcentage équivalent d'égalité de la répartition (PEER), qui prend la forme d'une moyenne pondérée par la population, selon la formule générale suivante :

$$PEER = \left[ \frac{\text{part de la pop. féminine (indice dimensionnel pour la population féminine)}^{\epsilon}}{\text{part de la pop. masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}^{\epsilon}} \right]^{\frac{1}{\epsilon}}$$

Le coefficient  $\epsilon$  mesure l'aversion pour l'inégalité. Dans l'IPF (comme dans l'ISDH),  $\epsilon = 2$ , ce qui assigne une pénalité modérée à l'inégalité. La formule devient alors :

$$PEER = \left[ \frac{\text{part de la pop. féminine (indice dimensionnel pour la population féminine)}^2}{\text{part de la pop. masculine (indice dimensionnel pour la population masculine)}^2} \right]^{\frac{1}{2}}$$

Concernant la participation à la vie politique et économique, ainsi qu'aux décisions, on ramène ensuite le PEER à un indice en le divisant par 50. Pourquoi ? Parce que dans une société idéale, où la participation de chacun des deux sexes serait la même, les variables considérées par l'IPF seraient égales à 50 %. En d'autres termes, la part des femmes serait toujours égale à celle des hommes.

Là où la valeur de l'indice pour les hommes ou pour les femmes est égale à zéro, le PEER correspondant à la formule ci-dessus reste indéfini. Toutefois, la limite du PEER, quand l'indice tend vers zéro, est de zéro. En conséquence, dans un tel cas, la valeur du PEER est arbitrairement de zéro.

Il ne reste plus, alors, qu'à calculer l'IPF par la moyenne arithmétique des trois PEER indexés.

## Calcul de l'IPF

Pour illustrer le calcul de l'IPF, nous utiliserons des données relatives à la Grèce.

### 1. Calcul du PEER pour la représentation parlementaire

Le PEER relatif à la représentation parlementaire mesure le pouvoir relatif des femmes sous l'angle de leur participation à la vie politique. Il se calcule à partir, d'une part, des pourcentages de population masculine et féminine dans la population totale et, d'autre part, des pourcentages de sièges de parlementaires occupés, respectivement, par des hommes et des femmes, en utilisant la formule générale précédemment exposée.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,507 %	Part de la population : 0,492 %
Représentation parlementaire : 8,7 %	Représentation parlementaires : 91,3 %

$$PEER \text{ pour la représentation parlementaire} = \left[ \frac{0,507 (8,7)^{-1}}{0,492 (91,3)^{-1}} \right]^2 = 15,70$$

Ce PEER initial est ensuite indexé en fonction d'une valeur idéale de 50 %.

$$PEER \text{ indexé de représentation parlementaire} = \frac{15,70}{50} = 0,314$$

### 2. Calcul du PEER pour la participation à la vie économique

À partir de la formule générale, on calcule deux PEER, concernant les pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques. On obtient ensuite le PEER pour la participation à la vie économique en déterminant la moyenne arithmétique de ces deux valeurs.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,507 %	Part de la population : 0,492 %
% de sièges de parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 25,6 %	% de sièges de parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 74,4 %
% de postes d'encadrement et fonctions techniques : 47,9 %	% de postes d'encadrement et fonctions techniques : 52,1 %

$$PEER \text{ relatif à la représentation des femmes parmi les parlementaires et les fonctions de direction et d'encadrement supérieur} = \left[ \frac{0,507 (25,6)^{-1}}{0,492 (74,4)^{-1}} \right]^2 = 37,82$$

$$PEER \text{ indexé relatif à la représentation des femmes parmi les parlementaires et les fonctions de direction et d'encadrement supérieur} = \frac{37,82}{50} = 0,756$$

$$PEER \text{ relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et techniques} = \left[ \frac{0,497 (47,9)^{-1}}{0,503 (52,1)^{-1}} \right]^2 = 49,88$$

$$PEER \text{ indexé relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et fonctions techniques} = \frac{49,88}{50} = 0,998$$

On détermine la moyenne des deux PEER indexés pour obtenir le PEER relatif à la vie économique :

$$PEER \text{ concernant la participation économique} = \frac{0,756 + 0,998}{2} = 0,877$$

### 3. Calcul du PEER pour le revenu

On estime le revenu du travail (en PPA) séparément pour les femmes et les hommes, avant de procéder à une indexation par rapport aux valeurs minimales et maximales, de la même manière que pour l'IDH et l'ISDH. Pour l'IPF, toutefois, l'indice de revenu se fonde sur le revenu estimé du travail non corrigé, au lieu de s'appuyer sur son expression logarithmique. (Pour plus de détails sur l'estimation du revenu estimé du travail pour les hommes et les femmes, voir l'addendum à la présente note technique.)

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,507	Part de la population : 0,492
Revenu estimé du travail : 10 892 PPA	Revenu estimé du travail : 25 601 PPA
Indice de revenu = $\frac{10\,892 - 100}{40\,000 - 100} = 0,270$	Indice de revenu = $\frac{25\,601 - 100}{40\,000 - 100} = 0,639$

Les indices homme et femme sont alors combinés pour donner l'indice d'égalité de répartition

$$PEER \text{ concernant le revenu} = \left[ \frac{0,507 (0,270)^{-1}}{0,492 (0,639)^{-1}} \right]^2 = 0,377$$

### 4. Calcul de l'IPF

Une fois le PEER calculé pour les trois dimensions considérées, la détermination de l'IPF est simple : il suffit, là encore, d'établir la moyenne arithmétique des trois PEER exprimés en indice.

$$IPF = \frac{0,314 + 0,877 + 0,377}{3} = 0,523$$



ADDENDUM À LA NOTE TECHNIQUE 1

**Revenu du travail des femmes et des hommes**

Malgré l'intérêt des données sexospécifiques concernant le revenu, il n'existe pas de mesures directes de cet aspect. Dans le présent rapport, les estimations grossières du revenu du travail des femmes et des hommes ont donc été calculées par dérivation.

Le revenu peut être envisagé sous deux angles : comme une ressource pour la consommation et comme la rémunération des individus. Il est difficile de faire la distinction entre hommes et femmes concernant l'utilisation de ce revenu car les deux sexes partagent leurs ressources au sein de la cellule familiale. En revanche, il est possible de différencier ce que gagnent les différents membres de la famille car ils ont des revenus du travail distincts.

La mesure du revenu utilisée dans le calcul de l'ISDH et de l'IPF correspond à la capacité d'un individu donné à obtenir un revenu. Elle permet de rendre compte, dans l'ISDH, des disparités entre hommes et femmes dans l'utilisation des ressources et, dans l'IPF, de l'indépendance économique des femmes. (Pour les questions conceptuelles et méthodologiques relatives à cette approche, se reporter à l'ouvrage de Sudhir Anand et Amartya Sen, intitulé « Gender Inequality in Human Development », ainsi qu'au chapitre 3 et aux notes techniques 1 et 2 du Rapport mondial sur le développement humain 1995 ; voir les références bibliographiques à la fin de cette note technique.)

Le revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA) est estimé à l'aide des données suivantes :

- le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins,
- le pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active,
- les populations féminine et masculine totales,
- le PIB par habitant (en PPA).

**Symboles**

- $W_f/W_m$  = rapport des salaires non agricoles féminins sur les salaires non agricoles masculins
- $EA_f$  = pourcentage de femmes dans la population active
- $EA_m$  = pourcentage d'hommes dans la population active
- $S_f$  = part des femmes dans les revenus salariaux
- $Y$  = PIB total (en PPA)
- $N_f$  = population féminine totale
- $N_m$  = population masculine totale
- $Y_f$  = revenu estimé du travail des femmes (en PPA)
- $Y_m$  = revenu estimé du travail des hommes (en PPA)

**Note**

Les résultats des calculs figurant dans la note technique peuvent présenter de légères variations par rapport aux tableaux statistiques, du fait de l'arrondissement des chiffres.

**Estimation du revenu du travail pour les femmes et les hommes**

Dans cet exemple de calcul du revenu du travail des femmes et des hommes, les données utilisées sont celles relatives aux Philippines en 2002.

**1. Calcul du PIB total (en PPA)**

Le PIB total (en PPA) est calculé en multipliant la population totale par le PIB par habitant (en PPA).

Population totale : 79 266 (milliers)  
 PIB par habitant (en PPA) : 4 170  
 PIB total (en PPA) = 4 170 (79 944) = 333 366 480 (milliers)

**2. Calcul de la part des femmes dans les revenus salariaux**

Étant donné la rareté des données sur les salaires dans les zones rurales et le secteur informel, le rapport utilise le salaire non agricole et suppose que le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins s'applique à l'ensemble de l'économie. La part des femmes dans les revenus salariaux est calculée à l'aide du rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins et du pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active. Lorsque les données d'un pays ne permettent pas de calculer le rapport des salaires, nous avons retenu une valeur de 75 %.

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins ( $W_f/W_m$ ) = 0,94  
 Pourcentage de femmes dans la population active ( $EA_f$ ) = 38,2%  
 Pourcentage d'hommes dans la population active ( $EA_m$ ) = 61,8%

$$\text{Part des femmes dans les revenus salariaux } (S_f) = \frac{W_f/W_m(EA_f)}{[W_f/W_m(EA_f)] + EA_m} = \frac{0,94 (38,2)}{[0,75 (40,9)] + 59,1} = \mathbf{0,368}$$

**3. Calcul du revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA)**

Il faut partir de l'hypothèse que la part des femmes dans les revenus salariaux est égale à la part des femmes dans le PIB.

Part des femmes dans les revenus salariaux ( $S_f$ ) = 0,342  
 PIB total (PPA) ( $Y$ ) = 54 485 460 (milliers)  
 Population féminine ( $N_f$ ) = 33 892 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des femmes (PPA)} (Y_f) = \frac{S_f(Y)}{N_f} = \frac{0,368 (333\,366\,480)}{39\,014} = \mathbf{3\,144}$$

Population masculine ( $N_m$ ) = 39 566 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des hommes (PPA)} (Y_m) = \frac{Y - S_f(Y)}{N_m} = \frac{333\,366\,480 - [0,368 (333\,366\,480)]}{3\,586} = \mathbf{5\,326}$$

**Références bibliographiques succinctes**

Anand, Sudhir et Amartya Sen, 1994. « Human Development Index: Methodology and Measurement ». Occasional Paper 12. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York (IDH).

———, 1995. « Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement ». Occasional Paper 19. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York (ISDH, IPF).

———, 1997. « Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective ». In : Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain 1997 : Le Développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*, New York (IPH-1, IPH-2).

Bardhan, Kalpana et Stephan Klasen, 1999. « UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review ». *World Development* 27(6), pp. 985-1010 (ISDH, IPF).

Programme des Nations Unies pour le développement, 1995. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris : Economica. Notes techniques 1 et 2, et chapitre 3 (ISDH, IPF).

———, 1997. *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Paris : Economica. Note technique 1 et chapitre 1 (IPH-1, IPH-2).

———, 1999. *Rapport mondial sur le développement humain 1999*. Paris, Bruxelles : De Boeck Université. Note technique (IDH, ISDH).

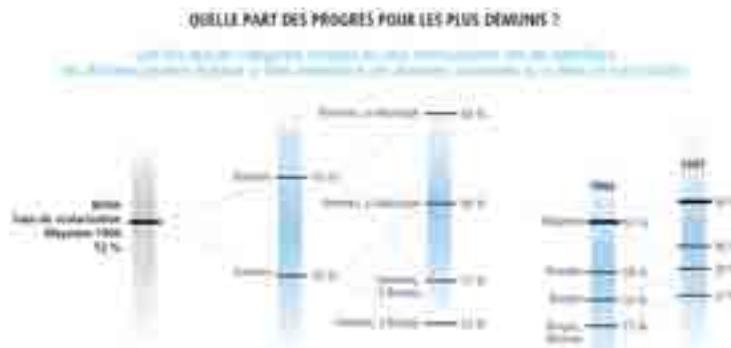
## OUTIL 4.5A • PERSPECTIVES CONCERNANT L'ÉVALUATION DU PROGRÈS - LA PERSPECTIVE SUR LES PRIVATIONS



Afin de saisir les impacts à court-terme des politiques qui reflètent les priorités du développement humain, trois perspectives doivent être appliquées simultanément : la perspective sur la moyenne, montrant le progrès général du pays ; la perspective sur les privations et la perspective sur les inégalités (voir outil 4.5B).

Les données désagrégées<sup>21</sup> révèlent quels sont les groupes sociaux les plus défavorisés. Elles peuvent être utilisées pour évaluer la vitesse relative des progrès du développement humain, notamment en comparant les plus défavorisés à la moyenne ou au meilleur groupe.

Au Bénin en 1994, par exemple, il existait de larges disparités au niveau des inscriptions scolaires, par sexe et par district. La moyenne nationale nette de scolarisation en école primaire était de 52 pour cent – mais juste de 38 pour cent pour les filles, comparé à 65 pour cent pour les garçons. De même, il existait de grandes différences d'un district à l'autre, avec juste 30 pour cent de la totalité des enfants scolarisés à Borgou. Selon la perspective sur les privations, l'évaluation du progrès doit se concentrer sur les inscriptions scolaires féminines et celles à Borgou. En 1997, la moyenne nationale de scolarisation s'était accrue de sept points pour atteindre les 59 pour cent. Quel progrès a été effectué pour les plus défavorisés ? La scolarisation féminine dans le pays a augmenté de 8 points, à 46 pour cent, la scolarisation totale à Borgou de 9 points, à 39 pour cent, et la scolarisation féminine à Borgou s'est aussi accrue de 9 points, à 31 pour cent. Les groupes les plus défavorisés font légèrement plus de progrès que la moyenne – mais pas assez pour réduire l'importance de leurs privations, comparé aux autres groupes.

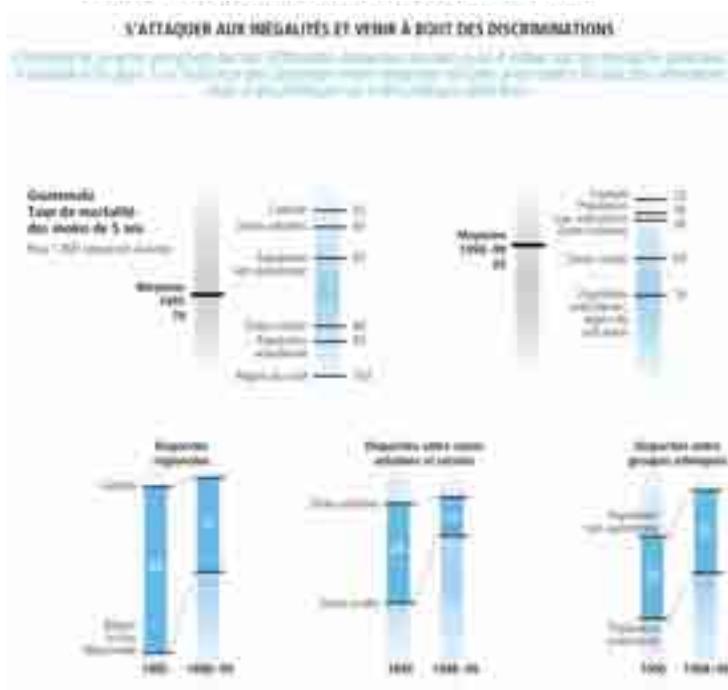


<sup>21</sup> Sakiko Fukuda-Parr, Kate Raworth et A.K. Shiva Kumar. 2003. « Using the HDI for Policy Analysis. » Dans *Readings in Human Development : Concepts, Measures and Policies for a Development Paradigm*, révisé par Sakiko Fukuda-Parr et A.K. Shiva Kumar. New Delhi : Oxford University Press.

## OUTIL 4.5B • PERSPECTIVES CONCERNANT L'ÉVALUATION DU PROGRÈS – LA PERSPECTIVE SUR LES INÉGALITÉS



Désagréger et comparer les données selon les différents types de groupes sociaux – par appartenance ethnique, comparé à la région, au sexe et ainsi de suite – peut révéler les caractéristiques de l'inégalité au sein d'un pays et ainsi être utilisés comme moyen pour surveiller sa réduction.<sup>23</sup> Les données sur la mortalité des enfants de moins de cinq ans au Guatemala, par exemple, étaient désagrégées par appartenance ethnique (autochtone/non autochtone et localisation urbain/rural). Les deux cas ont mis à jour des inégalités, alors même que les données de 1998-99 montrent que celles-ci sont en cours de réduction. Il est cependant clair que là où les inégalités urbaines/rurales ont chuté de 17 points, les inégalités liées à l'appartenance ethnique ont décliné de deux points. En partant de la perspective inégalité, le progrès effectué dans la réduction des inégalités ethniques accuse un retard significatif.



<sup>23</sup> Sakiko Fukuda-Parr, Kate Raworth et A.K. Shiva Kumar. 2003. « Using the HDI for Policy Analysis. » Dans *Readings in Human Development : Concepts, Measures and Policies for a Development Paradigm*, révisé par Sakiko Fukuda-Parr et A.K. Shiva Kumar. New Delhi : Oxford University Press.

## OUTIL 4.5C • MESURER LE PROGRÈS DANS LE TEMPS – TROIS MÉTHODES



Cet outil illustre différentes méthodes pour mesurer le progrès des indicateurs du développement humain.<sup>23</sup> Chacun peut révéler des résultats différents basés sur le type spécifique de variation analysée.

Les méthodes incluent :

(1) une variation absolue (2) une variation en pourcentage (3) une réduction du déficit

L'exemple hypothétique suivant illustre les trois approches. Supposez que deux pays, A et B, enregistrent les tendances suivantes dans l'alphabétisation des adultes :

Taux d'alphabétisation des adultes	1980	1995
Pays A	60%	70%
Pays B	80%	90%

En termes de classement, le pays B occupe un meilleur rang que le pays A en 1980 ainsi qu'en 1995. Mais comment devons-nous classer la performance des deux pays pour la promotion de l'alphabétisation entre 1980-1995. Le résultat utilisant les trois méthodes produit des effets différents.

Comparer les méthodes d'évaluation du progrès

	Pays A	Pays B	
Variation absolue dans l'alphabétisation des adultes entre 1980-1995	10%	10%	
Rang	1	1	Même rang
Variation en pourcentage			
% d'augmentation de l'alphabétisation entre 1980-95	16.7%	12.5%	
Rang	1	2	Pays A mieux classé
Réduction du déficit de l'analphabétisme (%) entre 1980-95	25%	50%	
Rang	2	1	Pays B mieux classé

<sup>23</sup> Sakiko Fukuda-Parr, Kate Raworth et A.K. Shiva Kumar. 2003. « Using the HDI for Policy Analysis. » Dans *Readings in Human Development : Concepts, Measures and Policies for a Development Paradigm*, révisé par Sakiko Fukuda-Parr et A.K. Shiva Kumar. New Delhi : Oxford University Press.

## OUTIL 4.5C • MESURER LE PROGRÈS DANS LE TEMPS – TROIS MÉTHODES, SUITE



Chacune des trois méthodes a ses propres avantages et inconvénients.

- La méthode de la variation absolue est simple à calculer, facile à comprendre et partiale en faveur des pays à faible développement humain qui ont davantage la possibilité d'améliorer les niveaux absolus de réussite.
- La méthode de variation en pourcentage est également relativement facile à calculer, et favorise les pays à faible développement humain (puisque la base du calcul des variations en pourcentage est plus faible que celle des pays à fort développement humain).
- La méthode de réduction du déficit est plus ardue à calculer et à exprimer. Mais elle présente trois avantages majeurs :
  - Elle reconnaît la difficulté « d'atteindre ce qui ne l'a pas encore été » et accorde un mérite aux pays qui font des efforts particuliers pour combler le fossé au fur et à mesure que leurs niveaux de réussite augmentent.
  - Elle traduit mieux l'idée d' « une réalisation progressive des droits de l'homme ». Même les pays à forts niveaux de réussite doivent maintenir leurs efforts afin d'avancer vers une couverture universelle.
  - Il est possible que, même si un pays est classé au plus bas en termes de niveaux de réussite – et qu'il continue à demeurer ainsi - son classement en termes de réduction du déficit soit meilleur. Et dans cette mesure, la méthode de réduction du déficit procure l'encouragement nécessaire pour accélérer le développement humain.



## OUTIL 4.6A • RÉFÉRENCES GÉNÉRALES

Certaines des ressources mises au point par le Groupe des Rapport nationaux sur le développement humain afin d'aider au processus de production du RDH incluent :

### **LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE CONCERNANT LES RNDH**

L'objectif premier de la politique institutionnelle, publiée en mars 2001, est de fournir un cadre organisationnel pour promouvoir la qualité et la pertinence politique du RDH. Elle réaffirme les principes de base qui ont caractérisé des rapports efficaces et couronnés de succès, et identifie les actions nécessaires afin d'assurer que les standards professionnels et un niveau de rigueur des plus élevés caractérisent la préparation, la diffusion et le suivi des RDH.

([http://hdr.undp.org/nhdr/corporate\\_policy.cfm](http://hdr.undp.org/nhdr/corporate_policy.cfm)).

### **LE SYSTÈME D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS DU RDH**

À compter de novembre 2002, le PNUD a adopté une politique selon laquelle chaque RDH national et régional doit passer par un processus d'évaluation par les pairs avant publication. ([http://hdr.undp.org/docs/nhdr/Peer\\_Review\\_System.pdf](http://hdr.undp.org/docs/nhdr/Peer_Review_System.pdf)).

### **RAPPORT SUR L'ATELIER DE BEYROUTH**

En juin 2001, le Groupe des RNDH a organisé un atelier qui a rassemblé plus de 75 participants travaillant sur les RDH de par le monde pour la Première retraite mondiale des RDH. Cet événement représentait une occasion unique pour la communauté du développement humain, en pleine expansion. L'atelier a été organisé autour de trois thèmes : le processus RDH, la politique institutionnelle et les lignes directrices ; les structures de soutien et de mobilisation pour les RDH ; et les yeux tournés vers l'avenir, les nouvelles idées, concepts mis à jours et politiques thématiques (<http://hdr.undp.org/nhdr/beirut.cfm>).

### **RÉSEAUX DE CONNAISSANCES**

- Le Réseau RDH du Centre de ressource sous-régional du PNUD (SURF) met en relation le personnel du PNUD, les équipes nationales du RDH et les experts participants à la rédaction des rapports dans toutes les régions. C'est un lieu de partage d'expériences, d'idées et de défis relatifs aux concepts du développement humain, de mesure et d'application de politiques, et qui présente des informations sur les événements, publications et ressources à venir. Une synthèse des discussions précédentes est disponible sous la forme de réponses consolidées ([http://hdr.undp.org/nhdr/consolidated\\_replies.cfm](http://hdr.undp.org/nhdr/consolidated_replies.cfm)).
- De plus, un réseau d'experts sur la mesure du RDH, créé en 2003 par le Groupe des RNDH, fournit une plate-forme mondiale pour les points de contact du RDH, les consultants en statistiques, les représentants des offices de statistiques nationaux et les agences de statistiques internationales. Ils discutent des thèmes de méthodologie relatifs aux indicateurs du développement humain et d'autres questions relatives aux données (<http://hdr.undp.org/nhdr/networks.cfm>).



### **GROUPES THÉMATIQUES**

Une série de pages web est en cours de création par le Groupe des RNDH, en collaboration avec le Bureau des politiques de développement du PNUD (BDP) qui rassemble les équipes du RDH travaillant sur les RDH nationaux et régionaux relatifs aux domaines de pratiques thématiques du PNUD. Le site sur le VIH/sida et le développement humain sert par exemple de forum pour échanger idées, ressources et expériences, et contribuer aux connaissances du PNUD. ([http://hdr.undp.org/inhdr/thematic\\_clusters/](http://hdr.undp.org/inhdr/thematic_clusters/)).

### **NOTE D'ORIENTATION TECHNIQUE**

En se basant sur les RDH existants et sur d'autres recherches d'avant-garde, cette série de notes d'orientation a été mandatée conjointement par le PNUD et le Groupe des RNDH pour chacun des domaines de pratique du PNUD, plus l'égalité des sexes. Le but de ces notes est de fournir à la fois un contexte théorique et une orientation pratique pour les équipes du RDH sur la manière d'examiner de la manière la plus efficace possible les questions thématiques au sein du cadre du développement humain. ([http://hdr.undp.org/inhdr/thematic\\_reviews.cfm](http://hdr.undp.org/inhdr/thematic_reviews.cfm)).

### **OUTILS DE RECHERCHE**

Les sites web sélectionnés sont inclus dans le site web du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain pour aider à rechercher sur Internet les concepts, applications et mesures des politiques du développement humain. Ces sites proposent un accès à une mine d'informations gratuites en ligne relatives au développement humain, allant d'articles universitaires à de nouvelles histoires, en passant par des données statistiques et des résultats d'enquêtes. ([http://hdr.undp.org/inhdr/research\\_tools.cfm](http://hdr.undp.org/inhdr/research_tools.cfm))



### LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Fukuda-Parr, Sakiko et A. K. Shiva Kumar (eds). 2003. *Readings in Human Development: Concepts, Measures and Policies for a Development Paradigm*. New Delhi: Oxford University Press.

\_\_\_\_\_. 2003. "Operationalizing Amartya Sen's Ideas on Capabilities, Development, Freedom and Human Rights – The Shifting Policy Focus of the HD Approach." Dans *Feminist Economics*, 9(2 et 3).

\_\_\_\_\_. Sen, Amartya. 1999. "A Decade of Human Development." Dans *Journal of Human Development* ([http://hdr.undp.org/docs/training/oxford/readings/Sen\\_HD.pdf](http://hdr.undp.org/docs/training/oxford/readings/Sen_HD.pdf)).

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 1990. *Human Development Report 1990: Concept and Measurement of Human Development*. Chapitre un. New York: Oxford University Press ([http://hdr.undp.org/docs/training/oxford/readings/HDR90\\_ch1.pdf](http://hdr.undp.org/docs/training/oxford/readings/HDR90_ch1.pdf)).

\_\_\_\_\_. *Human Development Report 2002: Deepening Democracy in a Fragmented World*. Chapitre un. New York: Oxford University Press (<http://hdr.undp.org/reports/global/2002/en/pdf/chapterone.pdf>).

### OPÉRATIONNALISER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Griffin, Keith, et Terry McKinley. 1992. "Towards an HD Strategy." Document du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. ([http://hdr.undp.org/docs/publications/ocational\\_papers/oc6.htm](http://hdr.undp.org/docs/publications/ocational_papers/oc6.htm)).

Kaul, Inge, et Saraswathi Menon. 1993. "HD: From Concept to Action, a 10-Point Agenda." Document 7 du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. ([http://hdr.undp.org/docs/publications/ocational\\_papers/oc7a.htm](http://hdr.undp.org/docs/publications/ocational_papers/oc7a.htm)).

Ranis, Gustav, et Frances Stewart. 2000. "Strategies for Success in Human Development." Dans *Journal of Human Development*, 1(1): 49-70 (<http://hdr.undp.org/docs/training/oxford/readings/Ranis%20and%20Stewart.pdf>).

Streeten, Paul. 1999. "Components of a Future Development Strategy: The Importance of HD." Dans *Finance & Development*, 36(4) (<http://hdr.undp.org/docs/training/oxford/readings/Streeten.pdf>).

### ODM ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Burd-Sharps, Sarah, et Selim Jahan. 2002. "National Human Development Reports and Millennium Development Goals Report: Mutually Supportive Exercises." Note interne du PNUD (<http://www.surf-as.org/nhdrworkshop/MDGR%20NHDR%20paper.doc>).

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. 2002. "The Millennium Development Goals: Commitments and Prospects." Document de travail un. ([http://hdr.undp.org/docs/mdg/Working\\_paper\\_number\\_1.pdf](http://hdr.undp.org/docs/mdg/Working_paper_number_1.pdf)).

<sup>24</sup> Sources tirées du cours de formation *Human Development : From Theory to Practice*, organisé par le PNUD et l'Université d'Oxford à Oxford, en septembre 2002. Également, Atelier du RNDH pour les États arabes *Achieving Excellence in NHDRs*, organisé par le PNUD (SURF- États arabes, Bureau régional pour les États arabes et le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain) au Caire, février 2003.



### ÉTUDES GÉNÉRALES

- Babbie, Earl R. 1998. *The Practice of Social Research*. Belmont, CA: Wadsworth Publishing Company.
- Bardach, Eugene. 2000. *A Practical Guide for Policy Analysis: The Eightfold Path to More Effective Problem Solving*. New York: Chatham House Publishers.
- Brinkerhoff, Derick W., et Benjamin L. Crosby. 2002. *Managing Policy Reform: Concepts and Tools for Decision-Makers in Developing and Transitional Countries*. Bloomfield, CT: Kumarian Press.
- Dunn, William N. 1993. *Public Policy Analysis: An Introduction*. Deuxième édition. New Jersey: Prentice Hall.
- Sabatier, Paul A., éd. 1999. *Theories of the Policy Process*. Boulder, CO: Westview Press.
- Schutt, Russell K. 1999. *Investigating the Social World: The Process and Practice of Research*. The Pine Forge Press Series in Research Methods and Statistics. Thousand Oaks, CA: Pine Forge Press.
- Stokey, Edith, et Richard Zechhauser. 1978. *A Primer for Policy Analysis*. New York: W. W. Norton

### MÉTHODES QUALITATIVES

- Creswell, John W. 1998. *Qualitative Inquiry and Research Design: Choosing Among Five Traditions*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Deaton, Angus. 1998. *The Analysis of Household Surveys – A Microeconomic Approach to Development Policy*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Denzin, Norman K., et Yvonna S. Lincoln, eds. 2000. *Handbook of Qualitative Research*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Feldman, Martha S. 1995. *Strategies for Interpreting Qualitative Data. Qualitative Research Methods*. Troisième volume. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Miles, Matthew B., et A. Michael Huberman. 1994. *Qualitative Data Analysis : An Expanded Sourcebook*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

### MÉTHODES QUANTITATIVES

- Asher, Herbert B. 1976. *Causal Modeling*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Davis, James A. 1985. *The Logic of Causal Order*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Kim, Jae-On, et Charles W. Mueller. 1978. *Factor Analysis: What It Is and How To Do It*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Mendenhall, William, Richard L. Scheaffer et Dennis D. Wackerly. 2001. *Mathematical Statistics with Applications*. Pacific Grove, CA: Duxbury Press.
- Moore, David S., et George P. McCabe. 2002. *Introduction to the Practice of Statistics*. New York: W. H. Freeman.
- Schroeder, Larry D., David L. Sjoquist et Paula E. Stepan. 1986. *Understanding Regression Analysis. An Introductory Guide*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

<sup>25</sup> Arkadi Toristyn. 2003. "Policy Analysis." Note interne. Groupes des Rapports nationaux sur le développement humain, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, PNUD.



Mendenhall, William, Richard L. Scheaffer et Dennis D. Wackerly. 2001. *Mathematical Statistics with Applications*. Pacific Grove, CA: Duxbury Press.

Moore, David S., et George P. McCabe. 2002. *Introduction to the Practice of Statistics*. New York: W. H. Freeman.

Schroeder, Larry D., David L. Sjoquist et Paula E. Stepan. 1986. *Understanding Regression Analysis. An Introductory Guide*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

**INSTITUTIONS, PARTIES PRENANTES, ADMINISTRATIONS**

Callaghy, Thomas M. 1989. "Toward State Capability and Embedded Liberalism in the Third World: Lessons for Adjustment." In *Fragile Coalitions: The Politics of Economic Adjustment*, édité par Joan M. Nelson. New Brunswick, NJ: Transaction Books.

March, James G., et Johan P. Olsen. 1989. *Rediscovering Institutions: The Organizational Basis of Politics*. New York: Free Press.

North, Douglass C. 1990. *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. New York: Cambridge University Press.

Powell, Walter W., et Paul J. DiMaggio, eds. 1991. *The New Institutionalism in organizational Analysis*. Chicago: University of Chicago Press.

## OUTIL 4.6D • RÉFÉRENCES SUR LA MESURE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN<sup>26</sup>



OUTILS

Akder, A. Halis. 1994. "A Means to Closing Gaps: Disaggregated HD Index." Human Development Report Office Occasional Paper 18 ([http://hdr.undp.org/docs/publications/ocational\\_papers/oc18a.htm](http://hdr.undp.org/docs/publications/ocational_papers/oc18a.htm)).

Anand, Sudhir, et Amartya Sen. 1994. "Human Development Index: Methodology and Measurement." Human Development Report Office Occasional Paper 12 (<http://hdr.undp.org/publications/papers.cfm>).

\_\_\_\_\_. 1995 "Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement." Human Development Report Office Occasional Paper 19 (<http://hdr.undp.org/publications/papers.cfm>).

Bardhan, Kalpana, et Stephan Klasen. 1999. "UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review." In *World Development*, 27(6): 985-1010 (GDI, GEM).

Doraid, Moez. 1997. *Analytical Tools for Human Development*. Troisième édition. New York: UNDP (<http://hdr.undp.org/statistics/indices/tools.cfm>).

Jahan, Selim. 2000a. "Measurements of HD: Seven Questions" ([http://hdr.undp.org/docs/training/oxford/readings/Jahan\\_Measurements.pdf](http://hdr.undp.org/docs/training/oxford/readings/Jahan_Measurements.pdf)).

\_\_\_\_\_. 2000b. "Measuring HD: Evolution of the HD Index" ([http://hdr.undp.org/docs/training/oxford/readings/Jahan\\_HDI.pdf](http://hdr.undp.org/docs/training/oxford/readings/Jahan_HDI.pdf)).

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 1995. *Human Development Report 1995: The Revolution for Gender Equality*. Note technique un ("Computing Gender-Equity-Sensitive Indicators") et deux ("Computing the GDI and the GEM"); chapitre 2 ("Still an Unequal World") et chapitre trois ("Measuring Gender Inequality") (<http://hdr.undp.org/reports/default.cfm> ).

\_\_\_\_\_. 1997. *Human Development Report 1997: Human Development to Eradicate Poverty*. Note technique un sur l'IPH-1 et chapitre un "Poverty in the Human Development Perspective: Concept and Measurement." New York: Oxford University Press (<http://hdr.undp.org/reports/default.cfm> ).

\_\_\_\_\_. 1999. *Human Development Report 1999: Globalization with a Human Face*. Note technique sur l'IDH et l'IDS, "What Do the Human Development Indices Reveal?" New York: Oxford University Press (<http://hdr.undp.org/reports/default.cfm> ).

\_\_\_\_\_. 2000. *Human Development Report 2000: Human Rights and Human Development*. Annexe du chapitre 5, "Assessing Progress in Human Rights and Human Development." New York: Oxford University Press (<http://hdr.undp.org/reports/default.cfm> ).

\_\_\_\_\_. 2002. *Human Development Report 2002: Deepening Democracy in a Fragmented World*. Notes techniques sur l'IDH, l'IPF, l'IPH-1, l'IPH-2. New York: Oxford University Press (<http://hdr.undp.org/reports/default.cfm> ).

<sup>26</sup> Sources tirées d'une liste préparée par Haishan Fu pour le cours de formation *Human Development: From Theory to Practice*, organisé par le PNUD et l'université d'Oxford à Oxford, en septembre 2002. Également, l'atelier du RNDH pour les États arabes, organisé par le PNUD (SURF-États arabes, Bureau régional pour les États arabes et Bureau du Rapport mondial sur le développement humain), Le Caire, février 2003.